

Vieillesse

Législation en vigueur

ALBANIE

Loi n° 7703 du 11 mai 1993 sur l'assurance sociale en République d'Albanie, modifiée par la Loi n° 104/2014 du 31 juillet 2014, entrée en vigueur le 1er janvier 2015.

(dernière mise à jour des informations ; Albanie 2019)

ARMENIE

- Loi du 22 décembre 2010 sur les pensions d'Etat.
- Loi du 22 décembre 2010 sur les pensions par capitalisation.
- Loi du 12 décembre 2013 sur les prestations versées par l'Etat.
- Décret gouvernemental n° 665 du 2 mai 2011.
- Décret gouvernemental n° 1734 du 30 décembre 2010.
- Décret gouvernemental n° 12 du 12 janvier 2012.
- Décret gouvernemental n° 1489 du 26 décembre 2013. - Décret gouvernemental n° 674 du 10 juillet 2013.

AZERBAIDJAN

- Loi de 1993 relative aux pensions (modifiée en 1997 et 1998).
- Loi du 18 février 1997 sur l'assurance sociale.
- Loi de 1992 régissant les pensions des militaires.
- Loi de 2006 sur les pensions des travailleurs.
- Loi de 2006 sur l'allocation sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Loi sur l'assurance vieillesse et invalidité (JO de la FBH no 13/18).

Republika Srpska :
- Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO de la RS no 134/11, 82/13 et 103/15).

District de Brčko :
- Les salariés peuvent choisir de s'affilier au régime de la FBH ou à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Loi du 23 décembre 2005 sur les pensions d'État.
Loi du 27 décembre 2005 sur les indemnités versées par l'État et les bourses universitaires de l'État.
Loi du 16 octobre 1996 relative à la pension des retraités de l'armée et des organes de maintien de l'ordre et des membres de leur famille.

MONTENEGRO

- Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifié en 2004, 2007, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2020.
- Loi de 2007 sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire, modifiée en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015, 2017 et 2019.

MACEDOINE DU NORD

Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO n° 98/2012), modifiée à plusieurs reprises.

Loi sur l'assurance retraite obligatoire par capitalisation (JO n° 29/2002), modifiée à plusieurs reprises.

Loi sur le versement des pensions et les prestations de retraite de l'assurance retraite par capitalisation (JO n° 11/2012).

Loi sur les cotisations à l'assurance sociale obligatoire (JO n° 142/2008).

Ces lois sont complétées par une réglementation détaillée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

- Loi n° 156-XIV du 14 octobre 1998 sur le régime public de pensions, entrée en vigueur le 1er janvier 1999.

- Loi n° 489-XIV du 8 juillet 1999 sur le régime public d'assurance sociale.

- Loi n° 544-XIII du 20 juillet 1995 sur le statut des juges.

- Loi n° 290 du 16 décembre 2016 portant modification de certains actes législatifs.

- Décret gouvernemental n° 165 du 21 mars 2017 portant approbation du Règlement relatif à la méthode de calcul des pensions et à la méthode de confirmation des périodes contributives pour l'établissement des pensions.

FEDERATION DE RUSSIE

Loi fédérale n° 166-FZ, du 15 décembre 2001, sur les pensions d'Etat en Fédération de Russie. Loi fédérale n° 173-FZ du 17 décembre 2001, telle que modifiée en 2005. (A compter du 1er janvier 2015, cette loi ne s'applique plus, sauf pour ce qui est des règles régissant le calcul du montant des retraites des travailleurs et des règles de calcul du montant des pensions d'assurance, dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec la loi fédérale n° 400-FZ du 28 décembre 2013 sur les pensions d'assurance.)

Loi fédérale n° 167-FZ du 15 décembre 2001 sur l'assurance de pension obligatoire en Fédération de Russie.

Loi fédérale n° 1244-1 du 15 mai 1991 relative à la protection sociale des citoyens irradiés à la suite de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Loi fédérale n° 175-FZ du 26 novembre 1998 relative à la protection des citoyens de la Fédération de Russie irradiés à la suite de l'accident du complexe de Maïak en 1957 et du déversement de déchets radioactifs dans la rivière Tetcha.

Loi fédérale n° 2-FZ du 10 janvier 2002 relative aux garanties sociales accordées aux citoyens irradiés à la suite des essais nucléaires effectués sur le site de Semipalatinsk.

Décret n° 2123-1 du Soviet suprême de la Fédération de Russie du 27 décembre 1991 relatif à l'application de la Loi de la République socialiste fédérale soviétique de Russie sur la protection des citoyens irradiés à la suite de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl ;

Loi fédérale n° 122-FZ du 22 août 2004 sur les modifications des actes législatifs de la Fédération de Russie et la caducité de certaines lois de la Fédération de Russie à la suite de l'adoption des lois fédérales portant modification de la Loi fédérale relative aux principes fondamentaux des organes législatifs et exécutifs des sujets de la Fédération de Russie et de la Loi fédérale relative aux principes fondamentaux de l'organisation de l'autonomie locale en Fédération de Russie.

Loi fédérale N° 416-FZ du 19 décembre 2016 relative au budget de la caisse de pension de la Fédération de Russie pour 2017 et la période de planification 2018 et 2019

Loi fédérale N° 167-FZ du 15 décembre 2001 relative à l'assurance de pension obligatoire dans la Fédération de Russie, entrée en vigueur le 17 décembre, 2001

Loi fédérale n° 360-FZ du 30 novembre 2011 relative à la procédure de financement des prestations par les montants de capital-retraite cumulés

Loi fédérale n° 359-FZ du 30 novembre 2011 portant modification de certains textes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec la Loi fédérale relative à la procédure de financement des prestations par les montants de capital-retraite cumulés

Loi fédérale n° 421-FZ du 28 décembre 2013 portant modification de plusieurs textes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec l'adoption de la Loi Fédérale relative à l'évaluation spéciale des conditions de travail

Loi fédérale ° 400-FZ du 28 décembre 2013 sur l'assurance des pensions

Loi fédérale N° 424-FZ du 28 décembre 2013 relative aux parties financées des pensions

Loi fédérale N° 208-FZ du 21 juillet 2014 relative aux particularités des provisions des pensions des citoyens de la Fédération de Russie résidant sur les territoires de la République de la Crimée et la Ville de Sebastopol

Loi N° 117-FZ du 5 août 2000 relative au Code fiscal de la Fédération de Russie (Partie Deux)

Loi fédérale N° 350-FZ du 3 octobre 2018 portant modification de plusieurs textes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec l'attribution et le paiement des pensions

SERBIE

Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2018 et 2019. Loi de 2003 sur l'assurance pension et invalidité, modifiée en 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2018 et 2019.

Loi de 2003 sur l'assurance invalidité, modifiée en 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

Loi de 2004 sur les cotisations sociales obligatoires, modifiée en 2005, 2006, 2009, 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Loi de 2009 sur le système budgétaire, modifiée en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Assurés avant le 1er octobre 2008 :

- Loi n° 5434 du 08.06.1949 sur les pensions de retraite des fonctionnaires, modifiée.

Loi n° 657 du 14.07.1965 sur la fonction publique, modifiée.

Assurés après le 1er octobre 2008 :

Loi n° 5510 du 31 mai 2006 sur l'assurance sociale et l'assurance maladie universelle.

(Comme pour les salariés.)

Salariés :

Loi n° 506 de 1964 sur l'assurance sociale, révisée.

Loi n° 5510 du 31 mai 2006 sur l'assurance sociale et l'assurance maladie universelle.

Loi n° 2925 du 17 octobre 1983 sur l'assurance sociale des travailleurs agricoles.

UKRAINE

Loi n° 1058-IV du 9 juillet 2003 sur l'assurance pension publique obligatoire.

Loi n° 1774-VIII du 12 juin 2016 portant modification de certains textes législatifs ukrainiens.

Loi n° 1058-IV du 9 juillet 2003 relative à l'assistance sociale d'Etat aux personnes qui n'ont pas droit à une pension et aux personnes handicapées, modifiée le 1er janvier 2018.

(dernière mise à jour des informations de l'Ukraine 2019)

Principes de base

ALBANIE

Système d'assurance sociale financé par les cotisations des affiliés. L'ouverture des droits est subordonnée à une période minimale de cotisation. La prestation se compose d'un montant de base destiné à assurer un niveau de vie minimum et d'une pension complémentaire progressive calculée en fonction de la durée d'affiliation et du salaire antérieur. Toutes les professions sont réparties en trois catégories reflétant leur degré de risque et leur pénibilité (troisième catégorie : les moins pénibles ; première catégorie : les plus pénibles).

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Régime de pension à plusieurs piliers composé des éléments suivants :

1) pension de la sécurité sociale (financée par le budget de l'Etat) ;

- 2) pension par capitalisation
(financée par le budget de l'Etat et les cotisations sociales) ;
3) pension complémentaire volontaire (financée selon l'accord sur les pensions volontaires).

AZERBAIDJAN

Système par répartition avec une composante reposant sur des cotisations définies théoriques et assistance sociale. Les prestations sont payées par les cotisations à l'assurance sociale.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Assurance pension et invalidité obligatoire, basée sur l'emploi et le principe de solidarité. Comprend les droits ouverts en cas de vieillesse, de perte totale ou partielle de la capacité de travail et de décès de l'assuré. Le but est de garantir la sécurité sociale des assurés et des membres de leur famille.

Les ressources proviennent des assurés, des employeurs et du budget de la Republika Srpska ou, pour la Fédération de BH, du budget des cantons et d'autres sources.

District de Brčko :

Le District de Brčko n'a pas de système de pension propre ; ses administrés choisissent de s'affilier soit au régime de la Fédération de BH, soit à celui de la Republika Srpska.

GEORGIE

Pension de vieillesse forfaitaire mensuelle financée par le budget de l'État.

Les prestations des régimes de pension ne relevant pas de l'État sont payées par les compagnies d'assurance.

Ensemble des résidents.

Montant forfaitaire.

MONTENEGRO

Régime d'assurance sociale basé sur le principe de l'activité économique.

Financement par les cotisations des assurés, des employeurs et, dans certains cas particuliers, par l'Etat au titre de l'assurance sociale.

Les conditions ouvrant droit à l'assurance sont l'âge et une durée minimum de cotisation. Le montant des indemnités dépend de la durée de cotisation et du salaire perçu.

MACEDOINE DU NORD

Régime mixte : régime d'assurance sociale obligatoire (par répartition) pour la population active, dont les prestations sont basées sur la durée de la carrière (prestations définies), complété par un régime par capitalisation obligatoire, dont les prestations dépendent du capital retraite accumulé (cotisations définies).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Régime d'assurance fondé sur les principes d'égalité et de contribution.

Le régime des pensions de la République de Moldova est un régime par répartition basé sur le principe de la solidarité entre les générations.

De nature redistributive, il est financé par les cotisations des assurés.

La gestion de ce régime ne dépend pas de l'Etat et les prestations versées ne sont pas imposables.

FEDERATION DE RUSSIE

La pension de vieillesse se compose de la pension d'assurance basée sur les cotisations et d'une part capitalisée. La part assurantielle est versée sous forme d'une rente fixe ; le montant de la part capitalisée est déterminé sur la base des montants cumulés.

Le montant de la pension de l'assurance est calculé en multipliant le nombre de points de pension individuels (PPI) par la valeur du point individuel (VPI) à la date de liquidation de la pension d'assurance.

Le nombre de points de pension individuels (PPI) correspond à la somme des points de pension individuels acquis avant le 1er janvier 2015 (PPIs) et des points de pension individuels acquis après cette date (PPIIn).

Les PPIs correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré avant l'entrée en vigueur de la loi n° 400-FZ du 28 décembre 2013 (et basés sur la durée de la carrière et les salaires perçus par l'assuré avant le 1er janvier 2002, ainsi que sur le montant des déductions d'assurance et autres cotisations à la Caisse de pension effectuées pour le compte de l'assuré après cette date) repris dans le décompte des points de

pension individuels.

Les PPIIn correspondent aux droits à pension acquis par l'assuré après le 1er janvier 2015 selon les nouvelles règles et constitués par la somme des points de pension individuels calculés pour chaque année civile, obtenus en divisant les cotisations effectives à l'assurance pension versées par l'assuré au cours de l'année par leur valeur normative (produit des déductions tarifaires maximales pour l'assurance pension et du plafond de l'assiette retenue pour le calcul des déductions d'assurance à la Caisse de pension).

Le calcul de la pension d'assurance prend en compte tous les points de pension individuels, y compris ceux correspondant aux périodes de « non-assurance » (par exemple les périodes passées à élever un enfant jusqu'à l'âge de 1 ans et demi, les périodes de service militaire et de service militaire obligatoire).

La pension d'assurance est versée sous forme d'une rente de montant fixe prenant en compte le nombre de personnes invalides à charge, du fait que l'intéressé a plus ou moins de 80 ans, de l'existence d'une invalidité de catégorie I, du nombre d'années travaillées dans le Grand Nord (au moins 15 ans) ou dans les régions assimilées (au moins 20) et des années de résidence dans les territoires du Nord.

La pension par capitalisation est déterminée sur la base des montants capitalisés après le 1er janvier 2002.

Le montant capitalisé comprend les cotisations à l'assurance obligatoire, les cotisations à l'assurance complémentaire, les cotisations versées par l'employeur pour le compte de l'assuré, les cotisations payées pour cofinancer les retraites, le produit des montants investis, le capital (familial) de maternité (ou une partie de ce capital) utilisé pour la pension par capitalisation et le produit de l'investissement de ces montants.

Le montant des pensions d'Etat est forfaitaire.

SERBIE

Régime d'assurance sociale obligatoire couvrant la population active. Système par points, dans lequel les prestations dépendent des revenus antérieurs et de la durée d'assurance.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Assurés avant le 1er octobre 2008 :

Système basé sur l'assurance sociale ; financé par les cotisations de l'Etat (en qualité d'employeur) et des salariés et dont les prestations sont indirectement liées au salaire.

Assurés après le 1er octobre 2008 :

Voir « Législation en vigueur » ci-dessus.

Salariés :

Régime d'assurance sociale financé par les cotisations des employeurs et des salariés. L'Etat intervient en tant que troisième payeur pour couvrir les déficits.

UKRAINE

L'assurance est obligatoire pour les personnes sous contrat de travail ou salariées en vertu de tout autre dispositif légal, ainsi que pour les travailleurs indépendants et les entrepreneurs.

Les personnes qui ne sont pas assujetties à l'obligation d'assurance en vertu de la Loi sur l'assurance pension publique obligatoire peuvent s'affilier volontairement au régime d'assurance pension obligatoire.

Le montant de la pension dépend de la durée d'affiliation et du montant des salaires (revenus).

Régime d'assurance reposant sur la solidarité et la participation de l'Etat

Les dépenses relatives au paiement des pensions et aux services sociaux sont financées par les cotisations et des transferts budgétaires.

(dernière mise à jour 2019)

Champ d'application

ALBANIE

-

ARMENIE

Ensemble des résidents

AZERBAIDJAN

Tous les travailleurs résidant en Azerbaïdjan, y compris les travailleurs indépendants, les membres de fermes collectives, les propriétaires fonciers et les ressortissants étrangers.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Toutes les personnes assurées :

- salariés,
- travailleurs indépendants,
- agriculteurs,
- religieux.

GEORGIE

Toutes les personnes âgées (à partir de 65 pour les hommes et 60 ans pour les femmes).

MONTENEGRO

Sont assurés les salariés, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

- Salariés.
- Travailleurs indépendants.
- Exploitants agricoles.

2e pilier :

Toutes les personnes de moins de 40 ans éligibles à l'assurance vieillesse et invalidité obligatoire (1er pilier) depuis le 1er janvier 2019 sont obligatoirement affiliées au régime par capitalisation. L'affiliation au régime par capitalisation reste obligatoire pour les personnes nées après le 1er janvier 1967 et qui sont déjà couvertes par le 2e pilier, à l'exception des agriculteurs et des personnes qui occupent des postes pour lesquels les annuités créditées sont majorées, comme les militaires sous contrat, les officiers subalternes et supérieurs, les salariés du ministère de l'Intérieur, les agents des services de renseignement, des établissements pénitentiaires et des institutions pénales et éducatives, ainsi que les personnes dont l'emploi ou l'activité indépendante à plein temps sont subventionnés par l'État sous forme d'une exonération des cotisations de sécurité sociale pendant la durée de cette exonération).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les personnes domiciliées en République de Moldova ont droit à une pension sous réserve des conditions fixées par la législation.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Assurés :

- toutes les personnes qui exercent une activité économique (salariés, policiers et militaires, travailleurs indépendants et exploitants agricoles) ;
- toutes les personnes qui perçoivent une indemnisation salariale (y compris les bénéficiaires d'indemnités de chômage),
- les assurés volontaires.

TURQUIE

Fonctionnaires : tous les fonctionnaires.

Salariés : tous les salariés.

UKRAINE

Toutes les personnes assurées.

(dernière mise à jour 2019)

Exemptions de l'obligation d'assurance

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant

AZERBAIDJAN

Assurance obligatoire pour tous les salariés, employeurs et travailleurs indépendants.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Néant.

GEORGIE

Non applicable.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Pas d'exemptions.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

Etudiants de moins de 26 ans exerçant un emploi temporaire.

Citoyens serbes travaillant à l'étranger s'ils sont couverts à titre obligatoire par un prestataire d'assurance étranger.

Personnes sans emploi, inscrites ou non au chômage, qui ne perçoivent aucune indemnité de chômage.

Travailleurs détachés exerçant une activité rémunérée en Serbie qui sont couverts par une assurance étrangère.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

Conditions

Durée minimale d'affiliation

ALBANIE

Les assurés qui ont cotisé au moins 15 ans à l'assurance sociale ont droit à une pension de vieillesse lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite fixé à l'article 92 de la Loi sur les pensions.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Régime de sécurité sociale :

Pension de vieillesse :

- 8 années de cotisation (pour les propriétaires de terres agricoles, seules les annuités antérieures au 1er janvier 2003 sont prises en compte ; les annuités cumulées depuis 2003 ne sont pas retenues).

AZERBAIDJAN

Les personnes qui ont l'âge de la retraite doivent disposer d'un montant minimum de pension capitalisé sur leur compte individuel ou avoir au moins 25 annuités.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH : minimum de 15 annuités.

Republika Srpska : minimum de 15 annuités.

GEORGIE

Pas de durée minimale d'affiliation.

MONTENEGRO

Hommes et femmes : 15 annuités.

MACEDOINE DU NORD

Hommes et femmes : avoir cotisé 15 ans au moment de l'âge de la retraite.

Les droits à retraite au titre du régime de pension par capitalisation sont acquis lorsque les conditions d'obtention d'une pension de vieillesse au titre du régime par répartition sont réunies.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pension partielle : au moins 15 années d'affiliation.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

15 années d'affiliation.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Assurés avant le 1er octobre 2008 : cotisations payées sur une période de 15 ans (départ à la retraite à 61 ans).

Assurés après le 1er octobre 2008 :

Voir ci-dessous conditions applicables aux salariés.

Salariés :

Les assurés qui ont cotisé 5.400 jours (15 ans) ont aussi droit à une pension trois ans plus tard que les limites d'âge indiquées ci-dessus (mais au plus tard à 65 ans). Un assuré qui réunit 15 annuités (5.400 jours de cotisation) aura donc droit à une pension de vieillesse à partir de 61 ans pour les femmes et de 63 ans pour les hommes (pour les salariés qui rempliront les conditions de jours cotisés avant 2036).

UKRAINE

Il faut avoir cotisé au moins 15 ans.

(dernière mise à jour 2019)

Conditions pour la pension complète ou à taux plein

ALBANIE

Voir ci-dessous « Âge légal de la retraite : Pension au taux normal ».

ARMENIE

AZERBAIDJAN

Non disponible.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Âge de 65 ans avec un minimum de 15 annuités ou sans condition d'âge pour les personnes qui comptent 40 annuités.

Republika Srpska :

- Hommes et femmes : âge de 60 ans et 40 annuités.

GEORGIE

Pension de vieillesse :

Le droit à la pension de vieillesse est ouvert :

- aux hommes à partir de 65 ans.

- aux femmes à partir de 60 ans.

MONTENEGRO

Toutes les années de cotisation sont prises en compte pour le calcul de la pension.

Pour le calcul du montant de la pension de vieillesse des femmes qui ont cotisé moins de 40 ans, la durée de cotisation antérieure au

31 décembre 2003 est majorée de 15% (dans la limite d'une durée maximum de cotisation de 40 ans).
Toute année de cotisation au-delà de 40 ans est majorée de 40%.

MACEDOINE DU NORD

Pas de concept de pension complète.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

À compter du 1er juillet 2017, la durée totale de cotisation ouvrant droit à la pension de vieillesse est augmentée de 6 mois par an pour atteindre 34 ans pour les hommes (en 2018) et 34 ans pour les femmes (en 2024).

Du 1er juillet 2020 au 1er juillet 2021, la durée totale de cotisation ouvrant droit à la pension de vieillesse est de 34 annuités pour les hommes et de 32 annuités pour les femmes.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Pension basée sur les années d'assurance. Toutes les années sont prises en compte. Le maximum est de 45 annuités.

TURQUIE

En vertu de la Loi n° 5510, les personnes assurées doivent satisfaire aux conditions suivantes pour avoir droit à la pension de vieillesse :

Fonctionnaires :

- Avoir 58 ans (femmes) ou 60 ans (hommes) et avoir cotisé au moins 9.000 jours à l'assurance invalidité, vieillesse et survivants.

Salariés :

- Avoir 58 ans (femmes) ou 60 ans (hommes) et avoir cotisé au moins 7200 jours à l'assurance invalidité, vieillesse et survivants.

Pour les personnes qui ont commencé à travailler avant le 1er mai 2008, la réglementation antérieure s'applique.

UKRAINE

Femmes : âge de 60 ans et 30 ans de cotisation.

Hommes : âge de 60 ans et 35 ans de cotisation.

(dernière mise à jour 2019)

Âge légal de la retraite - Pension au taux normal

ALBANIE

Catégories II et III :

Entre le 01.01.2019 et le 31.12.2019, l'âge de la retraite était le suivant :

- 60 ans et 10 mois pour les femmes qui ont cotisé 36 ans et 8 mois ;

- 65 ans pour les hommes qui ont cotisé 36 ans et 8 mois.

Catégorie I

Cette catégorie regroupe les emplois les plus dangereux. L'âge de la retraite est repoussé de 6 mois par an jusqu'en 2023.

Les conditions applicables à la catégorie I du 01.01.2019 au 31.12.2019 étaient les suivantes :

- 58 ans pour les femmes qui ont cotisé 35 ans ;

- 63 ans pour les hommes qui ont cotisé 36 ans et 8 mois.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension de retraite des travailleurs : 63 ans (hommes et femmes).

Prestation de vieillesse :

65 ans (hommes et femmes).

Pension par capitalisation : 63 ans (hommes et femmes).

AZERBAIDJAN

En vertu de la loi de la République d'Azerbaïdjan portant modification de la loi sur les pensions des travailleurs, entrée en vigueur le 1er juillet 2017, l'âge de la retraite est repoussé de 6 mois par an jusqu'à atteindre 65 ans en juillet 2021 pour les hommes et en juillet 2027 pour les femmes. Au 1er juillet 2019, il est de 61,5 ans pour les femmes et de 64,5 ans pour les hommes.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Âge de 65 ans avec au minimum 15 annuités ou sans limite d'âge à partir de 20 annuités.

Republika Srpska :

- Hommes et femmes : âge de 65 ans et 15 annuités au minimum.

GEORGIE

Pension de vieillesse :

- Femmes : 60 ans

- Hommes : 65 ans.

MONTENEGRO

Âge auquel une personne peut liquider ses droits à la pension de vieillesse :

- 66 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes qui ont 15 annuités ;

- 61 ans pour les personnes (hommes et femmes) qui ont 40 annuités ;

- 62 ans pour les femmes qui ont 15 annuités (en 2021) ;

- 57 ans pour les femmes qui ont 37 annuités (en 2021) ;

- 30 annuités, dont 20 de travail effectif dans les mines, pour lesquelles des annuités sont créditées à un rythme accéléré.

Le parent d'un enfant atteint de troubles graves du développement et qui bénéficie de l'allocation personnelle d'invalidité a le droit à une pension de retraite indépendamment de son âge à partir du moment où il a 20 annuités de cotisation.

MACEDOINE DU NORD

Hommes : 64 ans

Femmes : 62 ans.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Augmentation progressive de l'âge normal de la retraite depuis le 1er juillet 2017. Il est repoussé de 4 mois par an pour les hommes et de 6 mois pour les femmes pour atteindre 63 ans pour les hommes (en 2019) et 63 ans pour les femmes (en 2028).

Du 1er juillet 2020 au 1er juillet 2021, l'âge normal de départ à la retraite est de 65 ans pour les hommes et de 59 ans pour les femmes.

FEDERATION DE RUSSIE

Hommes : 65 ans.

Femmes : 60 ans.

SERBIE

Critères à respecter pour l'ouverture des droits à la pension de vieillesse :

- âge de 65 ans et 15 annuités de cotisation pour les hommes,
- âge de 63 ans et 2 mois et 15 annuités de cotisation pour les femmes (en 2021).

À partir de 2021, l'âge de la retraite sera repoussé de 2 mois par an pour les femmes jusqu'à atteindre 65 ans en 2032.
Sans condition d'âge pour les personnes qui ont au moins 45 annuités de cotisation.

TURQUIE

L'âge de la retraite sera progressivement reculé à partir de 2036, pour atteindre 65 ans pour les hommes et les femmes en 2048.

UKRAINE

Femmes : 60 ans.
Hommes : 60 ans.
Il faut avoir cotisé au moins 15 ans.

(dernière mise à jour 2019)

Âge légal de la retraite - Pension anticipée

ALBANIE

- Retraite anticipée pour les mères de familles nombreuses :

Les mères de six enfants ou plus (âgés de plus de 8 ans) peuvent prendre leur retraite à l'âge de 55 ans si elles ont cotisé pendant 30 ans.

- Pension de vieillesse à taux réduit :

Les assurés peuvent prendre leur retraite avec une pension à taux réduit dans les trois ans précédant l'âge légal de la retraite fixé à l'article 92 s'ils réunissent les conditions suivantes :

avoir cotisé pendant la durée prévue par la Loi sur l'assurance sociale (article 92) ;
cesser leur activité économique en qualité de salarié, d'employeur ou de travailleur indépendant.

La pension à taux réduit correspond à une partie de la pension à taux plein et reste inchangée pendant toute la durée de service de la pension. Elle est égale à la différence entre le montant de la pension à taux plein et le produit du nombre de mois restant à courir jusqu'à l'âge légal fixé par la Loi sur l'assurance sociale (article 92) et le coefficient de réduction. Ce coefficient est de 0,6% par mois.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Régime de sécurité sociale :

- Une pension de retraite préférentielle est accordée à l'âge de 55 ans aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

1) Avoir travaillé au moins 25 ans, dont au moins 15 ans dans des conditions extrêmement dangereuses ou pénibles (Liste 1). Pour la période antérieure au 1er janvier 2014, le nombre d'années requises était d'au moins 7 ans, dont 6 mois dans des conditions extrêmement dangereuses ou pénibles. L'intéressé doit avoir occupé à plein temps un emploi ouvrant droit à une pension préférentielle.

2) Avoir travaillé au moins 25 ans, dont au moins 15 ans dans un emploi ouvrant droit à une pension préférentielle (Liste 3).

L'intéressé doit avoir occupé à plein temps un emploi ouvrant droit à une pension préférentielle.

- Une pension préférentielle est accordée à l'âge de 59 ans aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

1) Avoir travaillé au moins 25 ans, dont au moins 20 ans dans des conditions dangereuses ou pénibles (Liste 2) et avoir occupé à plein temps l'emploi ouvrant droit à une pension préférentielle. Pour les années antérieures au 1er janvier 2014, la durée exigée est d'au moins 10 ans dans des conditions dangereuses ou difficiles. L'intéressé doit avoir occupé à plein temps l'emploi ouvrant droit à une pension préférentielle.

- Les personnes atteintes de nanisme hypophysaire qui ont travaillé au moins 20 ans peuvent avoir droit à une pension préférentielle à l'âge de 45 ans.

- Une pension pour carrière longue peut être accordée dans les conditions suivantes aux salariés de l'aviation civile :

1) à l'âge de 45 ans pour les commandements de bord, contrôleurs aériens et membres d'équipage de conduite et du personnel de cabine s'ils ont travaillé au moins 25 ans ;

2) à l'âge de 50 ans pour les agents des opérations aériennes s'ils ont travaillé au moins 25 ans, dont au moins 15 dans les services de contrôle du trafic aérien ;

3) à l'âge de 55 ans pour les ingénieurs et personnels techniques s'ils ont travaillé au moins 25 ans, dont 20 dans des emplois ouvrant droit à une pension pour carrière longue.

Une pension partielle est accordée aux catégories suivantes :

- 1) à l'âge de 55 ans pour les personnes employées dans le secteur de l'éducation et certaines catégories de personnes travaillant dans l'action culturelle si elles ont travaillé au moins 35 ans, dont au moins 12 ans dans les professions concernées ;
- 2) à l'âge de 50 ans à certaines catégories d'acteurs de théâtre et du spectacle vivant s'ils ont travaillé au moins 25 ans, dont au moins 12 ans dans les professions concernées.

Pour les personnes sans emploi, qui ont travaillé au moins 35 ans, l'âge de la retraite est fixé à 62 ans.

AZERBAIDJAN

Retraités privilégiés (personnes bénéficiant de conditions plus favorables après leur départ en retraite).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Pension de vieillesse anticipée exceptionnelle :

Pour les hommes, les conditions minimales ouvrant droit à une pension de vieillesse anticipée sont les suivantes :

- a) En 2018, âge de 60,5 ans et 35,5 annuités.
- b) En 2019, âge de 61 ans et 36 annuités.
- c) En 2020, âge de 61,5 ans et 36,5 annuités.
- d) En 2021, âge de 62 ans et 37 annuités.
- e) En 2022, âge de 62,5 ans et 37,5 annuités.
- f) En 2023, âge de 63 ans et 38 annuités.
- g) En 2024, âge de 63,5 ans et 38,5 annuités.
- h) En 2025, âge de 64 ans et 39 annuités.
- i) En 2026, âge de 64,5 ans et 39,6 annuités.

Pour les femmes, les conditions minimales ouvrant droit à une pension de vieillesse anticipée sont les suivantes :

- a) En 2018, âge de 55,5 ans et 30,5 annuités.
- b) En 2019, âge de 56 ans et 31 annuités.
- c) En 2020, âge de 56,5 ans et 31,5 annuités.
- d) En 2021, âge de 57 ans et 32 annuités.
- e) En 2022, âge de 57,5 ans et 32,5 annuités.
- f) En 2023, 58 ans et 33 annuités.
- g) En 2024, âge de 58,5 ans et 33,5 annuités.
- h) En 2025, 59 ans et 34 annuités.
- i) En 2026, âge de 59,5 ans et 34,5 annuités.
- j) En 2027, 60 ans et 35 annuités.
- k) En 2028, âge de 60,5 ans et 35,5 annuités.
- l) En 2029, âge de 61 ans et 36 annuités.
- m) En 2030, âge de 61,5 ans et 36,5 annuités.
- n) En 2031, 62 ans et 37 annuités.
- o) En 2032, 62,5 ans et 37,5 annuités.
- p) En 2033, âge de 63 ans et 38 annuités.
- q) En 2034, âge de 63,5 ans et 38,6 annuités.
- r) En 2035, âge de 64 ans et 39 annuités.
- s) En 2036, âge de 64,8 ans et 39,5 annuités.

L'assuré a droit à une pension de vieillesse à partir de l'âge de 62 ans lorsqu'il a travaillé pendant 40 ans.

Republika Srpska :

Pension de vieillesse anticipée exceptionnelle :

Âge auquel les hommes qui ont 40 annuités de cotisation peuvent liquider leurs droits à la pension de vieillesse :

- a) sans conditions d'âge (en 2012).
- b) 56 ans (en 2013),
- c) 56 ans et 4 mois (en 2014),
- d) 56 ans et 4 mois (en 2015),
- e) 57 ans (en 2016),
- f) 57 ans et 4 mois (en 2017),
- g) 57 ans et 4 mois (en 2018),
- h) 58 ans (en 2019),
- i) 58 ans et quatre mois (en 2020),
- j) 58 ans et 8 mois (en 2021),
- k) 59 ans (en 2022),
- l) 59 ans et 4 mois (en 2023),
- m) 59 ans et 8 mois en 2024.

Pension de vieillesse anticipée exceptionnelle :

Âge auquel les femmes qui ont 35 annuités de cotisation peuvent liquider leurs droits à la pension de vieillesse :

a) sans conditions d'âge (en 2012),
b) 54 ans (en 2013),
c) 54 et 4 mois (en 2014),
d) 54 ans et 4 mois (en 2015),
e) 55 ans (en 2016),
f) 55 ans et 4 mois (en 2017),
g) 55 ans et 4 mois (en 2018),
h) 56 ans (en 2019),
i) 56 ans et 4 mois (en 2020),
j) 56 ans et 4 mois (en 2021),
k) 57 ans (en 2022),
l) 57 ans et 4 mois (en 2023),
m) 57 ans et 4 mois (en 2024).
Loi sur l'assurance pension et invalidité (JO de la RS n° 134/11).

GEORGIE

Pas de pension anticipée.

MONTENEGRO

Le départ en retraite anticipée est possible à l'âge de 63 ans pour les personnes qui ont au moins 15 annuités. 62 ans et 4 mois pour les hommes qui ont 15 annuités (en 2021) ;
Pour les personnes dont le nombre d'annuités est majoré, l'âge de la retraite est anticipé en proportion de cette majoration. La majoration du nombre d'annuités dépend du type d'emploi.

MACEDOINE DU NORD

Pas de pension anticipée ; le minimum de 15 années d'affiliation s'applique dans tous les cas. Cependant, pour certaines professions, des périodes supplémentaires sont créditées en fonction de la durée d'exercice.

Par exemple :

- pour les conducteurs d'ambulance, toute période de 12 mois est créditée 14 mois ;
- pour les policiers, toute période effective de 12 mois est créditée 16 mois ;
- pour les mineurs de fond, toute période effective de 12 mois est créditée 18 mois.

L'âge d'ouverture des droits à la pension de vieillesse est réduit en fonction du nombre d'années passées dans des emplois de ce type et de la majoration des annuités (c'est-à-dire des années ou mois supplémentaires crédités par année de service effectif).

Le nombre d'années travaillées et le critère d'âge sont réduits pour les mineurs qui ont travaillé sous terre. Ils peuvent avoir droit à une pension de vieillesse avant l'âge légal de la retraite s'ils comptent 40 annuités (hommes) ou 35 annuités (femmes).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pour les femmes qui ont donné naissance à cinq enfants ou plus et les ont élevés jusqu'à l'âge de huit ans, l'âge de la retraite est diminué de trois ans par rapport à la normale, à la condition qu'elles comptent au moins 15 annuités.

Pour toute personne, homme ou femme, qui compte 10 annuités pleines acquises dans des conditions d'emploi spéciales, l'âge normal de départ à la retraite est réduit d'au moins cinq ans en fonction de la durée cotisée effectuée dans des conditions spéciales et à la condition que la personne concernée justifie du nombre total d'annuités prévu par la loi.

Le droit à la pension de retraite est accordé à l'âge de 50 ans pour les juges qui justifient de 20 annuités, dont au moins 12 ans et 6 mois acquises en qualité de juge. Dans cette catégories, les conditions sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

Annuités acquises dans des conditions d'emploi spéciales (voir la première colonne ci-dessous) / Réduction de l'âge de la retraite par rapport à la normale (voir la deuxième colonne ci-dessous)

10 / 5 ans
11 / 5 ans et 6 mois
12 / 6 ans
13 / 6 ans et 6 mois
14 / 7 ans
15 / 7 ans et 6 mois
16 / 8 ans
17 / 8 ans et 6 mois
18 / 9 ans
19 / 9 ans et 6 mois

20 et plus / 10 ans

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Critères pour la pension de vieillesse anticipée :

- âge de 59 ans et 40 ans de cotisation pour les hommes (en 2021). Cet âge sera progressivement repoussé pour atteindre 60 ans en 2023.
- âge de 58 ans et 4 mois et 39 ans et 8 mois de cotisation pour les femmes (en 2021). Ces limites seront progressivement repoussées pour atteindre l'âge de 60 ans et 40 annuités de cotisation en 2023.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Les personnes suivantes ont droit à la pension anticipée, c'est-à-dire avant l'âge légal de la retraite :

- membres des services de sécurité,
- personnel des forces armées,
- agents des douanes et des redevances,
- mineurs,
- travailleurs qui ont été exposés à des radiations,
- agents des services agricoles de lutte antiparasitaire,
- agents des services de quarantaine.

La durée d'affiliation minimale pour l'ouverture des droits reste néanmoins de 25 ans.

Salariés :

Retraite anticipée (conditions spéciales) possible dans les cas suivants :

- personnes qui ont travaillé dans les mines,
- personnes atteintes d'un handicap (perte d'au moins 60% de la capacité de travail) avant de commencer à travailler et d'être assurées,
- personnes bénéficiant d'une réduction d'impôts en raison d'un handicap,
- personnes vieillies prématurément et âgées.

Salariés atteints d'un handicap avant d'avoir commencé à travailler et d'être assurés :

- avoir été assuré 15 ans en tant que salarié et avoir cotisé au moins 3.960 jours à l'assurance invalidité, vieillesse et survivants.

Salariés qui ont perdu au moins 60% de leur capacité de travail :

- avoir été assuré 16 ans en tant que salarié et avoir cotisé 4.320 jours pour les personnes dont le taux d'incapacité est compris entre 50% et 59% ;
- avoir été assuré 18 ans en tant que salarié et avoir cotisé 4.680 jours pour les personnes dont le taux d'incapacité est compris entre 40% et 49%.

L'âge de la retraite est de 50 ans pour les mineurs qui ont travaillé régulièrement ou par épisode pendant au moins 20 ans dans des mines enregistrées par le ministère.

UKRAINE

Possibilité de retraite à 50 dans les cas suivants :

- les mères héroïques qui ont élevé 5 enfants ou plus entre 5 et 10 ans avant l'âge de la retraite ;
- les mères qui se sont occupées d'enfants atteints de handicaps congénitaux ;
- les mineurs de fond ;
- les personnes qui ont participé aux interventions après la catastrophe de Tchernobyl et les personnes assimilées.

(dernière mise à jour 2019)

Âge légal de la retraite - Pension différée

ALBANIE

Il est possible de commencer à percevoir sa pension après l'âge normal ; pas de limite d'âge.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension de vieillesse et pensions sociales :
Pas de limite d'âge.

AZERBAIDJAN

Néant

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Âge de 66 ans.

MACEDOINE DU NORD

Report possible jusqu'à l'âge de 67 ans.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas d'âge limite.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Les personnes remplissant les conditions d'ouverture des droits à pension peuvent différer la pension indéfiniment et continuer de travailler avec l'accord de l'employeur.

TURQUIE

Fonctionnaires : report possible jusqu'à l'âge de 65 ans.

Les universitaires, les chefs des services d'ordre et les amiraux de la flotte peuvent continuer à travailler après l'âge légal de la retraite (65 ans).

Salariés : Report possible sans condition d'âge minimum ou maximum.

UKRAINE

Report autorisé (sans limite).

(dernière mise à jour 2019)

Métiers pénibles

ALBANIE

Néant .

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Une pension préférentielle est versée à partir de l'âge de 59 ans aux personnes qui ont travaillé au moins 25 ans, dont au moins 20 ans à plein temps dans des conditions dangereuses ou pénibles (Liste 2). Pour les années antérieures au 1er janvier 2014, la durée exigée est d'au moins 10 ans dans des conditions dangereuses ou difficiles. L'intéressé doit avoir occupé à plein temps l'emploi ouvrant droit à une pension préférentielle.

AZERBAIDJAN

BOSNIE-HERZEGOVINE

GEORGIE

MONTENEGRO

Pour les personnes qui travaillent dans des conditions particulièrement pénibles, risquées et dangereuses pour la santé, susceptibles de réduire leur capacité de travail passé un certain nombre d'années dans ces conditions, le nombre d'annuités est crédité à un rythme accéléré qui dépend du degré de pénibilité, de risque ou de nocivité de l'emploi ou de l'activité exercée et peut aller jusqu'à 50%.

Pour les personnes dont le nombre d'annuités est majoré, l'âge de la retraite est anticipé en proportion de cette majoration.

Rythme de majoration :

12/14 : 12 mois d'activité effective crédités 14 mois ;

12/15 : 12 mois d'activité effective crédités 15 mois ;

12/16 : 12 mois d'activité effective crédités 16 mois ;

12/18 : 12 mois d'activité effective crédités 18 mois.

MACEDOINE DU NORD

Les emplois pénibles et dangereux sont ceux qui sont exercés dans des environnements nocifs pour la santé et la capacité de santé des salariés malgré les mesures générales et spéciales d'hygiène et de sécurité appliquées. Les emplois pénibles sont ceux pour lesquels la performance diminue avec l'âge en raison de leur nature et de leur difficulté, les fonctions physiologiques des travailleurs se détériorant dans une mesure telle qu'ils ne peuvent plus assurer le même niveau de performance dans l'activité concernée.

L'âge d'ouverture des droits aux prestations de vieillesse est réduit en fonction du nombre d'années passées dans des emplois de ce type et de la majoration des annuités (c'est-à-dire des années ou mois supplémentaires créditées par année de service effectif).

L'employeur paie des cotisations supplémentaires pour les salariés occupant des emplois dangereux. La valeur de chaque annuité est augmentée pour déterminer les droits à prestations et le montant de celles-ci. Il y a cinq catégories d'emplois en fonction de la dangerosité et de la pénibilité du travail. L'âge d'ouverture des droits à pension en fonction de la pénibilité et de la dangerosité du travail est réduit respectivement de 2, 3, 4, 5 ou 6 mois par année de service effectif (12 mois de service effectif étant crédités 14, 15, 16, 17 ou 18 mois).

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pour les personnes qui comptent 10 annuités pleines acquises dans des conditions d'emploi spéciales, l'âge normal de départ à la retraite est réduit de cinq ans sous réserve qu'elles justifient du nombre total d'annuités prévu par la loi.

La liste des emplois spéciaux ouvrant droit à des pensions de retraite plus favorables et les modalités d'application de cette liste sont approuvées par le gouvernement.

Le mode de calcul de la pension de vieillesse reste inchangé pour les personnes qui ont travaillé dans des conditions spéciales.

FEDERATION DE RUSSIE

SERBIE

Des dispositions particulières s'appliquent aux personnes qui ont passé au moins les deux tiers de leur carrière dans un emploi dangereux et pénible. Pour le calcul de leur âge de départ à la retraite, de leur durée d'assurance et du montant de leur pension, chaque période d'activité de 12 mois est créditée 14, 15, 16 ou 18 mois en fonction de l'emploi occupé. La limite d'âge pour l'ouverture des droits à pension de retraite (65 ans pour les hommes et 63 ans et 2 mois pour les femmes en 2021) est ramenée en conséquence à 55 ans. Elle peut être ramenée à 50 ans dans les cas où des périodes de 12 mois d'activité sont créditées 18 mois pour l'assurance.

Les emplois dangereux et pénibles incluent les activités minières, le transport, les travaux sous-marins, etc. Cette catégorie recouvre aussi les emplois qui ne peuvent plus être exercés au-delà d'un certain âge, comme danseur de ballet.

Les agents des forces de police, du ministère des Affaires étrangères, de l'administration pénitentiaire et de la police fiscale ainsi que les membres des services de sécurité et de renseignement militaires peuvent percevoir une pension de vieillesse à partir de 55 ans s'ils ont cotisé pendant 24 ans et 6 mois, dont au moins 14 ans et 6 mois de service effectif dans des professions pour lesquelles les années cotisées donnent lieu à un crédit supplémentaire (en 2021). D'ici 2022, l'âge minimum sera progressivement porté à 55 ans et le nombre d'annuités à 25, dont au moins 15 de service effectif. Des conditions particulières s'appliquent aux membres des forces spéciales de la police et de l'armée.

TURQUIE

Fonctionnaires et salariés :

Pour 360 jours cotisés d'activité professionnelles dans les conditions exposées ci-dessous, le nombre de jours cotisés est majoré du nombre de jours comme indiqué :

- au contact de plomb et d'arsenic : 60-90 jours
- usines et ateliers de verrerie : 60 jours
- industrie de production de mercure : 90 jours
- fabriques de ciment : 60 jours
- cokeries et centrales thermiques : 60 jours
- usines d'aluminium : 60 jours
- usines sidérurgiques : 90 jours
- fonderies : 60 jours
- usines et ateliers de production d'acide : 90 jours
- travaux souterrains : 180 jours
- manipulation de matériaux radioactifs : 90 jours
- travaux sous-marins ou aquatiques sous air pressurisé : 60-90 jours
- forces armées turques, gendarmerie et garde-côtes : 90 jours
- police et services de renseignement : 90 jours
- service incendie et de secours : 60 jours
- presse et journalisme : 90 jours
- membres de la Grande Assemblée Nationale de Turquie : 90 jours
- administration pénitentiaire : 90 jours
- emplois liés à la santé humaine : 60 jours

UKRAINE

Emplois liés à des travaux dangereux (efforts physiques ou mentaux intenses).

Sont considérés comme pénibles au regard de la législation les activités nocives et dangereuses.
Age de départ en retraite entre 50 et 55 ans.

(dernière mise à jour 2019)

Prestations

Facteurs déterminant le montant de la pension

ALBANIE

- Montant de base
- Durée d'affiliation
- Base de calcul fondée sur les cotisations

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Régime de sécurité sociale :

Pension de vieillesse : durée d'assurance et coefficient personnel de l'assuré.

Pension par capitalisation : valeur des unités du fonds de pension créditées au compte de pension de l'intéressé et période de versement des pensions capitalisées.

AZERBAIDJAN

Ancienneté.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- durée de cotisation,
- montant des revenus antérieurs.

Republika Srpska :

- durée de cotisation,
- montant des revenus antérieurs.

GEORGIE

Montant forfaitaire fixé par le gouvernement

MONTENEGRO

Salaires perçus, durée de cotisation, nature de l'emploi, sexe et risques liés à l'emploi exercé.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

Durée d'affiliation.

Revenus de référence (pour les travailleurs indépendants, il s'agit du revenu sur la base duquel les cotisations à l'assurance pension et invalidité ont été payées).

2e pilier :

Capital accumulé plus le produit de ce capital, moins les frais (de gestion, d'investissement, etc.) du fonds choisi par l'assuré.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le droit à une pension de retraite est accordé lorsque les conditions d'âge et de durée de cotisation sont remplies.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de base est fixé en fonction du nombre de personnes à charge, du montant des cotisations individuelles obligatoires, de la durée d'assurance et de l'espérance de vie générale.

SERBIE

- Salaires perçus pendant toute la carrière, y compris les périodes non travaillées mais pour lesquelles des cotisations ont été payées (congé de maternité/paternité, congé maladie et périodes de chômage indemnisées).
- Salaire moyen en Serbie pour chacune des années travaillées.
- Périodes cotisées/travaillées, âge (pour la pension de retraite anticipée).

- Sexe.
- Risques liés à l'activité exercée.

TURQUIE

Formule de calcul de la pension mensuelle de vieillesse

Fonctionnaires :

- salaire de base,
- prime d'ancienneté,
- indemnité,
- indice,
- indice supplémentaire.

Salariés :

- revenu cotisable,
- nombre de jours cotisés,
- âge.

UKRAINE

Salaire (revenu) sur une période continue de 60 mois avant le 1er juillet 2000, compte non tenu d'éventuelles interruptions, et sur l'intégralité de la durée cotisée après le 1er juillet 2000.

Si la durée cotisée est inférieure à la durée susmentionnée, le salaire de l'intégralité de la période effectivement cotisée est pris en compte.

Au choix du demandeur, une période pouvant aller jusqu'à 60 mois consécutifs peut être exclue de la durée cotisée, à condition que les mois en question représentent plus de 10% de la durée cotisée totale.

(dernière mise à jour 2019)

Formule ou méthode de calcul du montant de la pension

ALBANIE

- La pension de vieillesse mensuelle se compose d'un montant de base et d'une part variable.

Le montant de base est calculé en multipliant le ratio entre la durée de cotisation effective de l'assuré et la durée de cotisation prévue par l'article 92 par le montant de la pension sociale.

La part variable est de 1% par année de cotisation multiplié par la base de calcul moyenne acquise par l'assurée avec ses cotisations, calculée conformément à l'article 59 de la loi.

Le montant total de la pension ne peut pas être inférieur à la pension sociale.

Le montant, les critères et procédures relatives à la pension sociale sont fixés par décision du Conseil des Ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Régime de sécurité sociale :

Pour les durées de cotisation (DC) inférieure à 10 ans, la pension est calculée comme suit :

$$P = PB + (DC \times VA) \times CP$$

Pour les durées de cotisation supérieures à 10 ans, la pension est calculée comme suit :

$$P = PP + (10 \times VA + (DC - 10) \times VA1) \times CP, \text{ où}$$

P = montant mensuel de la pension de retraite des travailleurs

PB = montant de la pension de base (16.000 AMD par mois)

DC = Durée de cotisation (en années)

VA = valeur de l'annuité jusqu'à dix ans (révolus) (800 AMD)

VA1 = valeur de l'annuité pour toutes les années cotisées au-delà de 10 ans (500 AMD)

CP = coefficient personnel du pensionné

Le Coefficient personnel (CP) est défini comme suit :

$$\text{Pour } DC \leq 10 : CP = 0,1 \times DC$$

$$\text{Pour } 11 \leq DC \leq 40 : CP = 1 + 0,01 \times (DC - 10)$$

$$\text{Pour } DC \geq 41 : CP = 1,3 + 0,02 \times (DC - 40)$$

Le CP ne peut être supérieur à 2.

Prestation de vieillesse : montant forfaitaire de 26.500 AMD par mois.

Financement par capitalisation :

Montant de la pension = cotisations versées + fonds alloués par le budget de l'État + produit de l'investissement/durée de versement de la pension capitalisée.

AZERBAIDJAN

Le montant de la part assurantielle de la pension capitalisée sur le compte individuel de l'intéressé divisé par 144 (nombre moyen anticipé de mois pendant lesquels la pension sera versée).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

La pension de vieillesse est calculée en multipliant le nombre de points personnels cumulés par l'assuré par la valeur du point le jour de la liquidation des droits.

Republika Srpska : Le montant de la pension de vieillesse est calculé en multipliant l'indice obtenu en divisant le salaire moyen de l'assuré par le salaire moyen en Republika Srpska par le nombre d'annuités, le résultat étant à son tour multiplié par 9,231875 BAM.

GEORGIE

Avec la modification de la Loi sur les pensions d'État entrée en vigueur en 2021, le principe de l'indexation des pensions a été adopté : le montant des pensions sera majoré d'un montant correspondant au moins au taux d'inflation, ce qui signifie que la hausse des prix n'aura plus d'effet négatif sur le montant effectif des pensions. Pour les retraités de 70 ans et plus, l'indexation correspondra à 80 % du taux de croissance économique en plus du taux d'inflation, ce qui signifie que l'augmentation annuelle de la pension sera supérieure aux taux d'inflation. Indépendamment du taux d'inflation et du taux de croissance économique, l'augmentation des pensions sera au moins de 20 GEL pour les pensionnés de 70 ans et de 25 GEL pour les plus de 70 ans. Actuellement, le montant de la pension d'État est de 275 GEL pour les pensionnés de 70 ans et plus et de 240 GEL pour les autres.

MONTENEGRO

La pension de vieillesse (P) est calculée en multipliant le nombre de points personnels cumulés par l'assuré (PP) par la valeur du point de pension le jour de la liquidation des droits (V).

$$P = PP \times V$$

Le nombre de points personnels (PP) est obtenu en multipliant la durée de cotisation (DC) par le coefficient personnel de l'assuré (C).
 $PP = DC \times C$

Le coefficient personnel est obtenu en divisant la somme des coefficients personnels annuels par le nombre d'années pour lequel ils sont calculés.

Le coefficient personnel annuel représente le rapport entre le salaire de l'assuré, c'est-à-dire la base assurée pour une année donnée, et le montant du salaire annuel moyen au Monténégro pour cette même année.

Au 01.01.2021, la valeur du point de pension est de 7,38120 EUR.

La pension de retraite anticipée est calculée de la même manière que la pension de vieillesse, la seule différence étant que le montant de cette dernière est réduit de manière permanente de 0,35 % par mois d'anticipation avant l'âge de 66 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

Pourcentage des revenus de référence (base de la pension) en fonction de la durée d'assurance :

Taux d'accumulation (%) variable selon le sexe x nombre d'annuités x revenus de référence

Les taux d'accumulation appliqués pour le calcul des pensions sont différents pour le premier et le deuxième pilier.

1er pilier - Pour les personnes qui ont cotisé au moins 15 ans avant le 1er septembre 2001, la pension est calculée à partir de leurs

revenus de référence et de la durée de cotisation dans les conditions suivantes :

15 annuités :

Hommes : 35 % de la base de la pension

Femmes : 40 % de la base de la pension

20 annuités :

Hommes : 44 % de la base de la pension

Femmes : 53 % de la base de la pension

30 annuités :

Hommes : 62 % de la base de la pension

Femmes : 71 % de la base de la pension

35 annuités (femmes) et 40 annuités (hommes) :

Hommes : 78,08 % de la base de la pension

Femmes : 78,08 % de la base de la pension

Taux d'accumulation appliqués :

- pour chaque année de cotisation antérieure au 1er septembre 2001 et entre 2001 et 2012, ce taux est de 2,33 % pour les hommes et de 2,60 % pour les femmes ;

- pour chaque année de cotisation supplémentaire après le 1er janvier 2013, la base de la pension est majorée de 1,61 % (hommes et femmes) ;

- pour les cotisations comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, la base de la pension est majorée de 1,54 % (hommes et femmes) ;

- pour chaque année de cotisation postérieure au 1er janvier 2020, la base de la pension est majorée de 1,47 % (hommes et femmes).

1er pilier pour les personnes qui ont moins de 15 annuités :

Pour les personnes qui ont cotisé moins de 15 années avant le 1er septembre 2001, le montant de la pension est un pourcentage des revenus de référence pour chaque année de cotisation avant et après cette date :

- pour chaque année de cotisation antérieure au 1er septembre 2001, ce taux est de 2,33 % pour les hommes et de 2,60 % pour les femmes ;

- pour chaque année supplémentaire de cotisation comprise entre le 1er septembre 2001 et le 31 décembre 2012, le taux est de 1,80 % pour les hommes et de 2,05 % pour les femmes,

- pour chaque année de cotisation comprise entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2018, le taux est de 1,61 % pour les hommes et de 1,84 % pour les femmes ;

- pour les cotisations comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, le taux est de 1,54 % ;

- pour chaque année de cotisation postérieure au 1er janvier 2020, la base de la pension est majorée de 1,47 % (hommes et femmes).

2e pilier pour les personnes obligatoirement affiliées ;

La pension par capitalisation est un pourcentage des revenus de référence établi avec un taux d'accumulation de 1 % par an pour les hommes et de 1,14 % pour les femmes.

Il n'y a pas de taux d'accumulation maximum par répartition pour les personnes obligatoirement affiliées au 2e pilier.

2e pilier pour les affiliés volontaires :

La durée de cotisation et les revenus antérieurs à l'affiliation sont pris en compte pour le calcul de la base de pension (dans la limite du taux d'accumulation maximum du régime par répartition pour les années antérieures à 2006, qui est de 11,65 % pour les hommes et de 13 % pour les femmes).

Taux d'accumulation appliqués :

- pour chaque année de cotisation antérieure au 1er septembre 2001, ce taux est de 2,33 % pour les hommes et de 2,60 % pour les femmes ;

- pour chaque annuité cumulée depuis l'adhésion volontaire au 2e pilier, le taux d'accumulation est de 1 % pour les hommes et de 1,14 % pour les femmes.

2e pilier :

Le pensionné peut utiliser les montants capitalisés sur son compte sous l'une des formes suivantes :

1) rente annuelle viagère directe (avec ou sans période garantie ; rente fixe indexée sur le coût de la vie ou rente fixe avec une part des intérêts réalisés) ;

2) retraits programmés ;

3) retraits programmés temporaires combinés à une rente viagère différée.

Les retraits programmés sont calculés tous les 12 mois par les caisses de pension privées à partir des éléments suivants :

- les montants cumulés sur le compte individuel ;

- facteur d'annuité pour la pension à verser ;

- l'âge de départ en retraite du bénéficiaire ;

- le taux de rendement du marché.

Les annuités sont calculées par les compagnies d'assurance en tenant compte des éléments suivants :

- les montants cumulés ;

- les tables de mortalité ;

- les hypothèses relatives aux taux d'intérêt ;

- les frais de gestion ;
- les autres prémisses à partir desquelles est déterminé le montant de la pension.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant de la pension de vieillesse est calculé comme suit :

$$P = 1,35\% * Tt * Vav$$

où :

P = montant de la pension

Tt = durée totale de cotisation en années ;

1,35 % = taux d'accumulation de la pension après le 1er janvier 1999 ;

Vav = revenu mensuel moyen perçu.

FEDERATION DE RUSSIE

Le montant de la pension d'assurance vieillesse est calculé à partir de la formule suivante :

$$PV = PPI \times VPI, \text{ où}$$

PV est le montant de la pension d'assurance vieillesse.

PPI = points de pension individuels

VPI = valeur du point de pension individuel à la date de liquidation de la pension.

Les points de pension individuels sont calculés selon la formule suivante :

$$PPI = (PPIs + PPIIn) \times PPIIn, \text{ où}$$

PPI = points de pension individuels à la date de liquidation de la pension de vieillesse.

PPIs = points de pension individuels acquis avant le 1er janvier 2015.

PPIIn = points de pension acquis entre le 1er janvier 2015 et la date de liquidation de la pension de vieillesse.

Le nombre maximal de points de pension individuels pris en compte par année calendaire est limité : en 2020, la limite est de 9,57 (en 2021, elle sera de 10 pour les personnes qui cotisent uniquement à l'assurance retraite et de 6,25 pour les personnes qui souscrivent aussi à une retraite par capitalisation).

PPIIn = Point individuel majoré utilisé pour le calcul du montant des pensions de l'assurance vieillesse. Ce taux sera appliqué dans les cas suivants :

- lorsque la pension d'assurance vieillesse est accordée pour la première fois après la création du droit à cette pension (y compris anticipée) ;
- lorsqu'un assuré n'a pas opté pour la pension d'assurance vieillesse (y compris anticipée) et la reprise du versement de cette pension ou lorsqu'elle est à nouveau accordée.

Parallèlement, la pension d'assurance vieillesse est également composée d'une rente de montant fixe. Dans les cas mentionnés ci-dessus, un coefficient multiplicateur est appliqué à cette rente. De plus, des facteurs d'indexation différents sont appliqués à la pension de vieillesse et à la rente.

Au 1er février 2020, le montant de la rente est de 5.686,25 RUB par mois.

Ce montant est majoré dans les cas suivants :

- s'il y a une personne handicapée à charge :

le montant au 1er janvier 2020 est de 7.581,67 RUB ;

- s'il y a deux membres de la famille dans cette situation :

le montant au 1er janvier 2020 est de 9.477,09 RUB ;

- s'il y a trois membres de la famille dans cette situation :

le montant au 1er janvier 2020 est de 11.372,51 RUB.

À partir de 80 ans ou pour les invalides de catégorie I, le montant de la pension de l'assurance vieillesse est majoré :

11.372,50 RUB au 1er février 2020 (s'il n'y a pas de personnes handicapées dans la famille) ;

- s'il y a un membre de la famille dans cette situation :

13.267,92 RUB au 1er février 2020.

- s'il y a deux membres de la famille dans cette situation :

14.224,50 RUB au 1er février 2019.

- s'il y a trois membres de la famille dans cette situation :

15.163,34 RUB au 1er février 2020.

Depuis le 1er janvier 2010, le montant de la pension de vieillesse d'Etat est fixé à 250 % ou 200% (selon la catégorie de citoyens) du montant de la pension sociale fixée par la Loi fédérale sur les pensions d'Etat en Fédération de Russie. Il est majoré s'il y a des personnes à charge dans la famille.

Depuis le 1er janvier 2020, le montant de la pension de vieillesse d'Etat est calculé sur la base du montant de la pension sociale, soit 5.283,84 RUB. Il est majoré de 1.761,28 RUB par personne handicapée dans la famille.

Depuis le 1er avril 2020, compte tenu de l'indexation, le montant de la pension de vieillesse d'Etat est calculé sur la base du montant

de la pension sociale, soit 5.606,15 RUB. Il est majoré de 1.868,72 RUB par personne handicapée dans la famille.
Au 1er janvier 2020, le montant de la pension sociale de vieillesse était de 5.283,84 RUB.
Au 1er avril 2020, compte tenu de l'indexation, le montant de la pension sociale de vieillesse a été porté à 5.606,15 RUB.

SERBIE

Pension mensuelle = PC x GC

PC = $PS^* ((W_{pi}/W_i)/rs)$

où :

W_{pi} : salaire annuel brut/net moyen de l'assuré au cours de l'année i (le ratio utilise les mêmes données : soit le salaire brut, soit le salaire net) ;

W_i : salaire annuel moyen dans le pays au cours de l'année "i" ;

PS : durée créditée, en années ;

rs : durée de travail/cotisation effective, en années.

PS : durée créditée, égale à la durée d'affiliation à laquelle, majorée pour certaines catégories de personnes.

Elle est majorée de 6 % pour toutes les femmes, plus 2 années supplémentaires pour les femmes qui ont eu trois enfants ou plus.

Dispositions complémentaires applicables à partir de 2032 :

- 0,5 année supplémentaire pour les femmes qui ont eu un enfant ;

- 0,5 année supplémentaire pour les femmes qui ont eu un enfant ;

- 1 année supplémentaire pour les femmes qui ont eu deux enfants.

Durée majorée d'un coefficient déterminé pour certaines professions (ce coefficient peut aller jusqu'à 50 % pour les personnes exerçant des emplois à hauts risques).

Pour les personnes qui ont droit à une pension d'invalidité, durée majorée en fonction d'un barème tenant compte de l'âge et des années restantes avant l'ouverture des droits à la pension de vieillesse.

La valeur maximum de la durée créditée est de 45 ans.

GC : coefficient d'indexation basé sur le principe exposé sous « Revalorisation » ci-dessous.

La valeur du coefficient GC est de 862,04 RSD (janvier 2021).

TURQUIE

Pour les fonctionnaires et salariés qui ont commencé à travailler sous le régime de sécurité sociale en vigueur depuis le 1er octobre 2008 :

Le montant de la pension est obtenu en multipliant le salaire mensuel moyen par le taux d'accumulation. Le salaire mensuel moyen est calculé en divisant la somme des salaires et primes revalorisés à date par le nombre de jours cotisés et en multipliant ce nombre par 30. Le taux d'accumulation est de 2% pour 360 jours cotisés. Il est plafonné à 90%.

Fonctionnaires :

Les pensions liquidées avant le 1er octobre 2008 sont payées en début de trimestre (le bénéficiaire peut choisir un versement mensuel ; dans ce cas, il n'est plus possible de revenir à un versement trimestriel). Les pensions liquidées après le 1er octobre 2008 sont payées mensuellement.

Salariés :

Les pensions sont payées mensuellement.

Les fonctionnaires et les salariés retraités reçoivent deux fois par an une prime de fêtes religieuses chômées de 1.000 TRY.

UKRAINE

La pension de vieillesse est calculée avec la formule suivante :

$P = W \times A$,

où

P est le montant de la pension en UAH

W est le salaire (revenu) en UAH de l'assuré pris en compte pour le calcul de la pension

A est le taux cumulatif.

Le taux cumulatif utilisé pour le calcul de la pension est obtenu par la formule suivante :

$M \times S$

$A = \frac{M \times S}{100\% \times 12}$

où :

A est le taux cumulatif

M le nombre de mois assurés

S le taux fixé en vertu de la loi susmentionnée pour une année d'affiliation.

(dernière mise à jour 2019)

Salaire de référence ou base de calcul

ALBANIE

La base de référence est la part des salaires sur lesquels des cotisations ont été payées pendant la durée d'assurance.
Pour la période antérieure au 01.01.1994, les salaires de référence pris en compte sont déterminés en Conseil des ministres.
Lorsqu'une personne a été assurée avant et après cette date, la base de calcul est la moyenne arithmétique de la base retenue pour chacune des deux périodes.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Prestations forfaitaires indépendantes des revenus antérieurs.

AZERBAIDJAN

La composante assurantielle du capital pension comprend deux parties: une partie basée sur le nombre d'années travaillées avant le 1er juillet 2006 et une partie basée sur la valeur des cotisations depuis cette date.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

La durée complète de la carrière doit être prise en compte pour le calcul de la pension.

Le total des salaires de l'assuré sur l'ensemble des années travaillées est pris en compte. Les salaires sont comptabilisés en proportion du salaire moyen en FBH pour chacune des années ; un coefficient pour la totalité de la carrière est calculé, puis multiplié par le nombre total d'annuités et par la valeur du point l'année au cours de laquelle les droits à pension sont liquidés.

Republika Srpska :

Pension basée sur le salaire net moyen de l'assuré depuis le 1er janvier 1970 (les salaires et la base d'assurance des années 1992-1993 ne sont pas pris en compte pour déterminer la base de la pension).

GEORGIE

Prestation forfaitaire indépendante des revenus antérieurs et de l'activité. La condition de base pour l'ouverture des droits est l'âge.

MONTENEGRO

Salaires, ou base d'assurance, au 1er janvier 1970.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

Salaire moyen sur l'intégralité de la période assurée (postérieure au 1er janvier 1970). Les salaires passés sont revalorisés en fonction de la hausse des salaires dans le pays.

2e pilier :

Régime par capitalisation dans lequel le montant de la pension dépend du solde des cotisations individuelles et non du montant des salaires.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La pension est calculée sur la base du revenu assuré moyen perçu sur la durée totale de cotisation, valorisé au moment où la pension est établie.

FEDERATION DE RUSSIE

Voir Principes de base.

SERBIE

Voir « Méthode ou base de calcul » ci-dessus.

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

La pension est calculée en fonction de la prime d'ancienneté, du coefficient fixé en Conseil des ministres et du taux de remplacement.

Pour les fonctionnaires affiliés après le 1er octobre 2008 :

Assurés après le 1er octobre 2008 : même régime que les salariés.

Salariés : Le taux de remplacement, le taux de croissance du revenu national, l'indice des prix à la consommation, le salaire moyen et le taux de revalorisation sont pris en compte.

UKRAINE

Salaires (revenu) sur une période continue de 60 mois avant le 1er juillet 2000, compte non tenu d'éventuelles interruptions, et sur l'intégralité de la durée cotisée après le 1er juillet 2000.

Si la durée cotisée est inférieure à la durée susmentionnée, le salaire de l'intégralité de la période effectivement cotisée est pris en compte.

Au choix du demandeur, une période pouvant aller jusqu'à 60 mois consécutifs peut être exclue de la durée cotisée, à condition que les mois en question représentent plus de 10% de la durée cotisée totale.

(dernière mise à jour 2019)

Périodes non contributives assimilées ou prises en compte

ALBANIE

La durée d'assurance englobe :

- les périodes cotisées ;
 - les périodes pendant lesquelles une prestation a été accordée par l'assurance sociale, y compris une pension partielle d'invalidité.
- Le Conseil des ministres peut décider que d'autres périodes seront prises en compte au titre de la durée d'assurance, à condition de rembourser en conséquence le Fonds d'assurance sociale sur le budget de l'Etat.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les périodes énumérées ci-dessous sont créditées au titre des périodes acquises à l'assurance uniquement pour les assurés qui ont effectivement cotisé pendant au moins huit ans :

- 1) périodes de chômage indemnisées ;
- 2) période au cours de laquelle un parent (y compris parent adoptif ou tuteur) s'est occupé d'un enfant handicapé jusqu'à l'âge de 18 ans ou période au cours de laquelle un tuteur s'est occupé d'une personne atteinte d'une incapacité de travail de premier degré, dans la limite de dix années ;
- 3) période au cours de laquelle un parent (y compris adoptif) s'est occupé de ses enfants de moins de deux ans, dans la limite de six années ;
- 4) période de cohabitation avec un conjoint militaire en service actif dans des lieux d'affectation définis par le gouvernement de la République d'Arménie, dans la limite de huit années ;
- 5) période de cohabitation avec un conjoint en poste dans une mission diplomatique de la République d'Arménie dans un pays étranger, dans la limite de cinq années ;
- 6) période d'études à plein temps dans un établissement d'enseignement (autre que les établissements d'enseignement général), dans la limite de six années ;
- 7) trois fois la durée des périodes d'arrestation, d'emprisonnement ou de bannissement après l'âge de 14 ans lorsque l'intéressé a été acquitté par la suite ;
- 8) périodes de participation à des opérations militaires en tant que membre des forces armées.

AZERBAIDJAN

Sont considérées comme périodes d'emploi aux fins de l'admission au bénéfice des prestations :

- le service national militaire ou civil ;
- les périodes de soins à des invalides de catégorie I ou des enfants handicapés de moins de 16 ans ;
- les périodes de chômage indemnisé ou consacrées au recyclage et à la formation des chômeurs ;

- la durée de perception d'une pension pour invalide non actif de catégorie I ou II, lorsque l'incapacité est consécutive au service national militaire/civil ou à une maladie professionnelle.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- périodes non travaillées prévues par la réglementation du travail,
- incapacité temporaire de travail,
- périodes au cours de laquelle une personne atteinte d'incapacité partielle peut continuer à travailler,
- périodes de service militaire.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Les femmes sont créditées de six mois de cotisation supplémentaires pour chaque enfant mis au monde.

Une majoration de 20% du montant de la pension est accordée au parent d'un enfant atteint de troubles graves du développement et qui bénéficie de l'allocation personnelle d'invalidité.

MACEDOINE DU NORD

Périodes d'emploi ou d'activité indépendante subventionnées pour les jeunes, les personnes âgées et autres personnes sous forme d'exonération des cotisations de sécurité sociale pendant la durée de l'exonération :

- Etudes professionnelles suivies parallèlement à un emploi.
- Périodes d'emprisonnement jusqu'à 30 jours.

Périodes non contributives prises en compte pour l'ouverture des droits à pension :

- périodes d'emploi ou d'activité indépendante subventionnées pour les jeunes, les personnes âgées et autres personnes sous forme d'exonération des cotisations de sécurité sociale pendant la durée de l'exonération ;
- études professionnelles suivies parallèlement à un emploi ;
- périodes d'emprisonnement jusqu'à 30 jours ;
- périodes de travail à temps partiel pour l'allaitement et la garde d'un enfant ;
- périodes entre l'âge de 58 ans et le moment où les conditions de liquidation des droits à la retraite sont réunies.

Périodes contributives créditées pour les droits à pension et le calcul du montant des pensions :

- périodes pendant lesquelles l'intéressé a perçu des indemnités de maladie et de maternité ;
- périodes pendant lesquelles l'intéressé a perçu des indemnités de chômage ;
- périodes de travail à temps partiel pour s'occuper d'un enfant handicapé et pour lesquelles le parent concerné a reçu une indemnité salariale (les cotisations étant acquittées par le budget de l'Etat) ;
- périodes de réhabilitation professionnelle et périodes pendant lesquelles une personne handicapée a recherché un emploi adapté ;
- périodes de réhabilitation professionnelle et périodes pendant lesquelles une personne handicapée a recherché un emploi adapté ;
- périodes pendant lesquelles une personne invalide a perçu des indemnités pour horaire de travail réduit.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La durée totale de cotisation comprend les périodes cotisables (périodes d'activité pendant lesquelles l'intéressé cotise au régime d'assurance sociale), ainsi que les périodes non contributives (périodes assimilées prises en compte dans la durée totale de cotisation) suivantes :

- la durée du service militaire, entier ou réduit ;
- la durée du service militaire ou similaire sous contrat, lorsque la pension ne peut pas être établie en vertu de la Loi n° 1544-XII du 22 juin 1993 sur l'assurance pension des personnels militaires et autres servant dans les organes de commandement et les troupes des Affaires intérieures ;
- les périodes de garde d'enfants pour les parents qui se sont occupés d'un enfant jusqu'à son troisième anniversaire ou par le tuteur si les deux parents sont décédés ;
- les périodes au cours de laquelle l'assuré a perçu une indemnité d'incapacité temporaire, une indemnité de chômage et des prestations d'insertion et de réadaptation professionnelle.
- les périodes de soins à un enfant de moins de 18 ans ou à une personne atteinte d'un handicap lourd par l'un des parents, un tuteur ou un curateur jusqu'à l'embauche d'un aide-soignant ;
- la durée de résidence dans le cadre d'une formation post-universitaire obligatoire ;
- la durée de service non assujettie à cotisation en qualité de juge ou de procureur avant le 31 décembre 2005.

Outre les situations mentionnées ci-dessus, la durée totale de cotisation peut aussi inclure les périodes d'activité ci-dessous lorsqu'elles ont été effectuées avant le 1er janvier 1999 :

- travail dans des fermes collectives, quelles qu'aient été la nature et la durée du programme de travail ;
- activités créatives en qualité de membre d'unions d'artistes ;
- activités cléricales et culturelles, depuis le 1er avril 1992 ;
- périodes de soins à une personne gravement invalide de catégorie I, à un enfant handicapé de moins de 16 ans ou à une personne de plus de 75 ans ;
- périodes d'études dans des établissements d'enseignement supérieur à assiduité obligatoire.

FEDERATION DE RUSSIE

- Périodes de service actif et autres services équivalents prévus par la Loi de la Fédération de Russie relative à la pension créditées aux personnes qui ont effectué un service militaire dans les organes du ministère de l'Intérieur, les services d'Etat de lutte contre l'incendie, les organes de contrôle du trafic de narcotiques et de substances psychotropes et les institutions et organes du système pénal ainsi qu'aux familles de ces personnes.
- Périodes indemnisées au titre de l'assurance sociale obligatoire en cas d'incapacité temporaire.
- Périodes passées par l'un des parents à garder chacun des enfants jusqu'à l'âge de quatre ans et demi, dans la limite de 6 ans.
- Périodes pendant lesquelles des indemnités de chômage ont été perçues, de participation à des travaux d'intérêt public rémunérés et de déplacement dans une autre localité sur décision de l'agence d'Etat pour l'emploi à des fins d'emploi.
- Périodes de détention, d'assignement à résidence et d'exil des personnes poursuivies et condamnées à tort et réhabilitées par la suite.
- Périodes passées par une personne apte à travailler à soigner une personne invalide de catégorie I, un enfant handicapé ou une personne de plus de 80 ans.
- Périodes de cohabitation des épouses de militaires en poste dans des localités où elles n'ont pas pu travailler en raison de l'absence de possibilités d'emploi, dans la limite de cinq années au total ;
- Les périodes passées à l'étranger par les conjoint(e)s d'employé(e)s des missions diplomatiques et consulaires de la Fédération de Russie, des missions permanentes de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales, des missions commerciales de la Fédération de Russie dans des pays étrangers, des bureaux de représentation des organes exécutifs fédéraux, sous l'autorité de ces organes ou en qualité de représentants de ces autorités à l'étranger et dans les bureaux de représentation des institutions de la Fédération de Russie (ou des autorités et institutions de l'URSS) à l'étranger et auprès des organisations internationales, la liste de ces organisations étant fixée par le gouvernement de la Fédération de Russie, dans la limite totale de cinq années.
- Les périodes pendant lesquelles les personnes ont été relevées temporairement des fonctions du travail, ayant été attribuées à tort d'une responsabilité criminelle et réhabilitées par la suite, selon la législation de la Fédération de Russie
- Les périodes énumérées ci-dessus sont créditées comme périodes d'assurance si elles ont été précédées ou suivies de périodes d'emplois ou d'autres activités (quelle qu'en soit la durée) au titre desquelles des cotisations ont été payées à la Caisse de pensions de la Fédération de Russie.

SERBIE

Pour les mères de 3 enfants ou plus, la période créditée (PS) est majorée de 2 années.
Des dispositions complémentaires s'appliqueront à partir de 2032 :

- 0,5 année supplémentaire pour les femmes qui ont eu un enfant ;
- 1 année supplémentaire pour les femmes qui ont eu deux enfants.)

(Voir « Méthode ou base de calcul » ci-dessus.)

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Service militaire.

Congé maternité.

Périodes pendant lesquelles un parent (adoptif) s'est occupé d'une personne handicapée ou âgée qui avait besoin d'une assistance permanente.

(dernière mise à jour 2019)

Le rachat de périodes d'assurance

ALBANIE

La législation prévoit la possibilité de rachat de périodes d'assurance avant la liquidation des droits à pension.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant

AZERBAIDJAN

Néant

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Néant

MACEDOINE DU NORD

Rachat possible uniquement pour les périodes pendant lesquelles l'intéressé était assuré mais pour lesquelles aucune cotisation n'a été acquittée et lorsque l'employeur a fait faillite. Les cotisations dues pour ces périodes sont calculées sur la base de 20 % du salaire moyen national au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle une demande de paiement des cotisations à l'assurance pension et invalidité est déposée.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

- Entrepreneurs individuels.
- Avocats, notaires, huissiers et médiateurs qui ont obtenu le droit d'exercer conformément à la loi, quel que soit le statut juridique de leur entreprise.
- Les détenteurs de brevets, autres que les pensionnés et personnes handicapées, paient :
- une prime annuelle pour une assurance individuelle offrant une pension de vieillesse minimum et un capital décès.

Les personnes qui ne sont pas couvertes par le régime public d'assurance sociale peuvent s'assurer volontairement, y compris à titre rétroactif, sur la base d'un contrat individuel avec la Caisse nationale d'assurance sociale en payant les cotisations dues pour chaque année au prix fixé par la loi annuelle sur le budget de l'assurance sociale. Elles ont alors droit à une pension minimum et à un capital décès.

FEDERATION DE RUSSIE

Veuillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Rachat possible uniquement pour les périodes pendant lesquelles l'intéressé était assuré mais pour lesquelles il n'y a pas eu paiement de cotisations.

L'intéressé doit prouver qu'il était assuré pendant la période concernée. Pas d'autres conditions.

TURQUIE

L'assuré peut racheter rétroactivement les périodes suivantes (dans ce cas, il doit payer la part salariale et la part patronale) :

Fonctionnaires et salariés :

- congés de maternité et congés sans solde en lien avec la maternité (de plus, si la mère ne travaille pas au moment de la naissance, elle peut racheter 2 années pour chaque naissance, dans la limite de 3 naissances au maximum).
- période de service militaire obligatoire ;

- périodes passées comme chercheur doctorant ou stagiaire dans une spécialité médicale, dans le pays ou à l'étranger, pour lesquelles l'intéressé n'était pas assuré ;
- périodes passées comme avocat stagiaire si l'intéressé n'était pas assuré ;
- périodes passées en détention provisoire lorsque la procédure judiciaire s'est terminée par un acquittement ;
- périodes de grève et de lock-out ;
- périodes de professeurs-assistants honoraires en médecine ;
- périodes non travaillées pour les travailleurs à temps partiel (après 2011) ;
- périodes de formation à l'étranger conformément à la loi n° 1416 du 8 avril 1929 sur la formation des étudiants à l'étranger.

De plus, pour les fonctionnaires :

- périodes de congé sans solde ;
- périodes sans emploi entre la date de démission et la date d'élection pour les fonctionnaires qui démissionnent de leur poste pour être candidats à une élection, conformément à la législation électorale.

UKRAINE

Possibilité de racheter jusqu'à 5 annuités.

(dernière mise à jour 2019)

Majorations pour personnes à charge : conjoint, enfants, autres

ALBANIE

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : aucun supplément.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : aucun supplément.

AZERBAIDJAN

Personnes atteintes de maladies contractées pendant le service militaire, invalides à la suite des événements du 20 janvier et invalides à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl : majoration de 15 AZN pour les enfants. .

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Conjoint : néant.

Enfants : néant.

MACEDOINE DU NORD

Conjoint : aucun supplément.

Enfants : aucun supplément.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Conjoint : aucun supplément.
Enfants : aucun supplément.
Autres personnes à charge : néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Majorations pour personnes à charge intégrées à la formule de calcul de la pension. (montant de base forfaitaire, voir « Méthode ou base de calcul » ci-dessus.

SERBIE

Conjoint : aucun supplément.
Enfants : aucun supplément.
Autres personnes à charge : néant.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Conjoints et enfants : Les retraités sans activité professionnelle qui ont des personnes à charge incapables de travailler perçoivent 100% du minimum vieillesse pour chaque personne à charge.

(dernière mise à jour 2019)

Majorations particulières

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

-Une allocation de vieillesse est versée aux personnes suivantes qui n'ont pas le droit à une pension de retraite du travail :

Pour les personnes invalides à la suite de services militaires et des événements du 20 janvier.

Catégorie I : 250 AZN

Catégorie II : 230 AZN

Catégorie III : 210 AZN.

62 ans pour les femmes.

67 ans pour les hommes.

Femmes de plus de 57 ans qui ont donné naissance à 3 enfants ou plus ou élevé un enfant handicapé jusqu'à l'âge de 8 ans.

En vertu du décret no 973 du Président de la République d'Azerbaïdjan en date du 29 août 2013 relatif à la revalorisation des prestations sociales, le montant applicable à compter du 1er avril 2019 est de 130 AZN

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

Néant.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Néant

MACEDOINE DU NORD

Néant.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Depuis le 1er juillet 2014, l'État accorde une aide financière aux titulaires de pensions dont le montant après indexation ne dépasse pas 1.500 MDL :

- bénéficiaires d'une pension de vieillesse à taux plein : 180 MDL,
- bénéficiaires d'une pension de vieillesse partielle : 100 MDL.

Depuis le 1er avril 2017, cette aide financière de l'État n'est plus versée aux nouveaux pensionnés (nouveaux entrants).

FEDERATION DE RUSSIE

Primes pour les anciens combattants et les personnes qui ont servi l'Etat pendant de longues années en tant que militaires ou à titre civil.

SERBIE

Les modifications apportées à la loi en 2018 permettent au gouvernement d'augmenter les revenus de tous les bénéficiaires de pension ou de certaines catégories en leur versant une « majoration de pension ». Les montants affectés à cette fin ne peuvent pas dépasser 0,3 % du PIB.

Cette majoration est versée depuis novembre 2018 aux pensionnés percevant des pensions modestes, conformément à la réglementation adoptée régulièrement par le gouvernement. En 2021, elle est versée aux pensionnés dont la pension ne dépasse pas 37.955 RSD. Elle est plus élevée pour les pensions les plus faibles.

En outre, en application de deux décrets gouvernementaux passés en 2020, tous les pensionnés ont reçu des primes forfaitaires de 4.000 RSD en avril 2020 et de 5.000 RSD en décembre 2020.

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Pour les retraités isolés qui ont besoin de soins : 50% du minimum vieillesse (voir ci-dessous « Pension minimale »).

(dernière mise à jour 2019)

Pension minimale

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

26.500 AMD par mois.

AZERBAIDJAN

200 AZN (au 01.10.2019).

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

La pension minimale versée en janvier 2020 s'élève à 371,77 BAM.

Republika Srpska :

-207,87 BAM par mois jusqu'à 15 annuités de cotisation,

-249,47 BAM par mois de 15 à 20 annuités de cotisation,

-291,04 BAM par mois de 20 à 30 annuités de cotisation,

-332,65 BAM par mois de 30 à 40 annuités de cotisation,

-415,82 BAM par mois pour plus de 40 annuités de cotisation, ce qui représente 42,25 % du salaire moyen en Republika Srpska.

GEORGIE

Prestation forfaitaire.

MONTENEGRO

La pension la plus faible versée en janvier 2021 s'élevait à 147,08 EUR.

MACEDOINE DU NORD

Pension de vieillesse minimale versée par l'assurance.

Le montant minimum de la pension est de 10.363 MKD (69 % du salaire minimum) pour les bénéficiaires qui ont au plus 25 annuités (hommes) ou 20 annuités (femmes).

La pension minimum est garantie aussi bien aux bénéficiaires du premier que du deuxième pilier.

La pension minimum (de base) n'est pas soumise à des conditions de ressources.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le montant de la pension de vieillesse minimum est fixé par le gouvernement. Si le montant de la pension résultant du calcul effectué conformément à la loi est inférieur à la pension minimum, la différence entre ces montants est prise en charge par le budget de l'État.

Au 1er avril 2020, le montant de la pension minimum fixé par le gouvernement était de 1.131,46 MDL.

Au 1er octobre 2020, le montant de la pension minimum fixé par le gouvernement était de 1.143,57 MDL.

Au 1er avril 2021, le montant de la pension minimum fixé par le gouvernement était de 1.188,05 MDL.

FEDERATION DE RUSSIE

Au 1er janvier 2020, le montant minimum de la pension de vieillesse d'Etat était de 10.567,68 RUB.

Au 1er avril 2020, du fait de l'indexation, le montant minimum de la pension de vieillesse d'Etat a été porté à 11.212,36 RUB.

Au 1er janvier 2020, le montant minimum de la pension sociale de vieillesse était de 5.283,84 RUB.

Au 1er avril 2020, du fait de l'indexation, le montant minimum de la pension sociale de vieillesse a été porté à 5.606,15 RUB.

SERBIE

En janvier 2021, la pension assurantielle minimum pour les salariés, militaires et travailleurs indépendants retraités s'élevait à 16.005 RSD (25 % du salaire net moyen).

Pour les agriculteurs, elle s'élevait à 12.583 RSD (20 % du salaire net moyen).

La pension minimum n'est pas assujettie à des conditions de ressources.

Les pensions minimales sont revalorisées selon les mêmes modalités que les autres pensions (voir ci-dessous « Revalorisation »).

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

Varie selon l'ancienneté et le poste, mais ne peut être inférieure à 3.187,04 TRY au 01/01/2021 (primes de jours fériés comprises).

Pour les fonctionnaires assurés à partir du 1er octobre 2008, les conditions sont les mêmes que pour les salariés.

Salariés :

Le montant minimum de la pension calculée sur la base de l'ancien système ne peut être inférieur à 35 % du salaire mensuel moyen (40 % si l'assuré a un conjoint ou des enfants), soit 2.586,30 TRY au 1er janvier 2021 (primes de fêtes religieuses chômées comprises).

UKRAINE

Le minimum vieillesse est accordé pour les hommes qui ont 35 annuités et les femmes qui ont 30 annuités créditées. Le montant est égal au minimum de subsistance prévu par la loi (1.497 UAH par mois) pour les personnes dans l'incapacité de travailler.

(dernière mise à jour 2019)

Pension maximale

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Pas de plafond.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH : En janvier 2019, la pension maximale est de 2.174,48 BAM.

Republika Srpska :

En 2020, le montant maximum de la pension était de 2.076,00 BAM.

GEORGIE

Prestation forfaitaire de 275 GEL pour les personnes de 70 ans et plus, ce montant étant fixé par le gouvernement.

MONTENEGRO

La pension maximale est obtenue en multipliant la durée de cotisation par un coefficient de 4, ce qui implique que le niveau du coefficient personnel est limité pour le calcul du montant de la pension.

MACEDOINE DU NORD

Pour les personnes qui n'ont pas souscrit au régime obligatoire de retraite par capitalisation, la pension de vieillesse ne peut être supérieure à 78,08 % d'un montant égal à 2,7 fois le salaire moyen national au cours de l'année précédant la liquidation des droits à

pension. Au 1er janvier 2021, la pension maximale était de 54.335 MKD.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de plafonnement.

FEDERATION DE RUSSIE

Au 1er janvier 2020, le montant maximum de la pension de vieillesse d'Etat (prenant en compte trois personnes à charge) était de 26.419,20 RUB.

Au 1er avril 2020, du fait de l'indexation, le montant maximum de la pension de vieillesse d'Etat a été porté à 28.030,77 RUB.

Au 1er janvier 2020, le montant maximum de la pension sociale de vieillesse était de 5.283,84 RUB.

Au 1er avril 2020, du fait de l'indexation, le montant minimum de la pension sociale de vieillesse a été porté à 5.606,15 RUB.

SERBIE

Le montant est calculé à partir de la valeur maximum du point personnel, qui est de 3,8, et de la valeur maximum de la durée créditée (PS), qui est de 45 ans.

La pension maximale calculée selon les dispositions légales générales était de 147.409 RSD (234 % du salaire net moyen) en janvier 2021.

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

Variable en fonction de la durée de service et la fonction occupée. La pension servant de référence pour la pension maximum est celle perçue par le Chef des affaires administratives du cabinet présidentiel pour 25 années de service (12.159,67 TRY au 01/01/2021, primes de fêtes religieuses chômées comprises).

Pour les fonctionnaires assurés à partir du 1er octobre 2008, les conditions sont les mêmes que pour les salariés.

Salariés :

Pour les personnes qui ont commencé à travailler après le 1er octobre 2008, la pension ne peut pas dépasser 90 % du salaire moyen que le demandeur percevait antérieurement (10.802,87 TRY au 01/01/2021, primes de fêtes religieuses chômées comprises).

UKRAINE

14.970 UAH

(dernière mise à jour 2019)

Anticipation

ALBANIE

Retraite anticipée pour les mères de familles nombreuses :

Les mères de six enfants ou plus (âgés de plus de 8 ans) peuvent prendre leur retraite à l'âge de 55 ans si elles ont cotisé pendant 30 ans.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pension de vieillesse :

Les pensions anticipées sont calculées de la même manière que la pension normale.

AZERBAIDJAN

Âge de 60 ans et 25 annuités assurées (hommes), dont au moins 12,5 années dans des conditions pénibles ou dangereuses pour la santé. Âge de 55 ans et 20 annuités (femmes), dont au moins 10 années dans des conditions pénibles ou dangereuses pour la santé. Les demandeurs doivent disposer d'un capital pension minimum sur leur compte individuel. .

L'âge de la retraite est abaissé d'un an par enfant pour les femmes qui ont eu au moins cinq enfants (et les ont élevés jusqu'à l'âge de 8 ans) et disposent d'un capital pension minimum sur leur compte individuel ou au moins 25 annuités.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- La pension de retraite anticipée est réduite de 0,333333 % par mois d'anticipation avant l'âge de 65 ans.

Republika Srpska : - Pas de réduction.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

La pension de retraite anticipée est calculée de la même manière que la pension de vieillesse, la seule différence étant que le montant de cette dernière est réduit de manière permanente de 0,35 % par mois d'anticipation avant l'âge de 66 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes.

MACEDOINE DU NORD

Voir ci-dessus « Âge légal de la retraite - Anticipation » et « Méthode de calcul ou Base de calcul ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le calcul de la pension de retraite anticipée pour les femmes qui ont donné naissance à cinq enfants ou plus et les ont élevés jusqu'à l'âge de huit ans ainsi que pour les personnes qui ont travaillé dans des conditions spéciales sont calculées selon la même formule que la pension de vieillesse normale.

À l'âge de 50 ans, les juges qui comptent au moins 20 annuités, dont au moins 12 ans et 6 mois en qualité de juges, ont droit à une pension d'ancienneté égale à 55 % du salaire mensuel moyen, cette quotité étant majorée de 3 % par année de service au-delà de la vingtième, mais dans la limite de 80 % du salaire mensuel moyen. Le montant de cette pension est calculé sur la base du salaire mensuel du juge en exercice.

FEDERATION DE RUSSIE

L'un des principaux axes de la stratégie de développement à long terme du système de retraite en Fédération de Russie, approuvé par décret du gouvernement de la Fédération de Russie en date du 25 décembre 2012, est la réforme des retraites anticipées. La première étape de la réforme a été marquée par l'adoption de la Loi fédérale n° 243-FZ du 3 décembre 2012 portant modification de divers textes législatifs de la Fédération de Russie relatifs à l'assurance pension obligatoire, qui institue un taux supplémentaire de cotisation d'assurance à la Caisse de pensions de la Fédération de Russie pour les salariés soumis à des conditions de travail nocives et dangereuses.

La loi fédérale n° 421-FZ du 28 décembre 2013 portant modification de plusieurs textes législatifs de la Fédération de Russie en relation avec l'adoption de la Loi Fédérale relative à l'évaluation spéciale des conditions de travail.

La loi fédérale relative à l'évaluation spéciale des conditions de travail prévoit une exonération des nouveaux taux de cotisation à l'assurance pour les employeurs qui ont mis en place un dispositif privé de retraite anticipée lorsque les cotisations dont ils sont exonérés sont utilisées pour financer ces dispositifs privés destinés à garantir une protection à leur salarié en cas de retraite anticipée.

SERBIE

Nouveau régime de pension de vieillesse anticipée :

La pension de vieillesse anticipée est calculée selon la formule générale des pensions (voir « Méthode ou base de calcul » ci-dessus). Le montant de la pension est réduit de manière permanente de 0,34% par mois d'anticipation sur l'âge de la retraite (4,08% par an, dans la limite maximale de 20,4%).

La pension des agents des forces de police, de l'armée, du ministère des Affaires étrangères, de l'administration pénitentiaire, de la police fiscale et des services de renseignement et de sécurité et renseignement militaires calculée en application des dispositions générales est majorée de 20%.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Les fonctionnaires exerçant dans des conditions dangereuses peuvent percevoir la pension de retraite avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

Salariés :

Retraite anticipée (conditions spéciales) possible dans les cas suivants :

- personnes qui ont travaillé dans les mines,
- personnes atteintes d'un handicap (perte d'au moins 60% de la capacité de travail) avant de commencer à travailler et d'être assurées,
- personnes bénéficiant d'une réduction d'impôts en raison d'un handicap,
- personnes vieilles prématurément et âgées.

Lorsqu'ils travaillent dans des conditions dangereuses, ils peuvent percevoir la pension de retraite avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

Pour les femmes qui ont un enfant handicapé nécessitant des soins constants : durée de cotisation créditée de 1/4 du nombre de jours cotisés (après le 01/10/2008) et âge de la retraite diminué d'une durée de 1/4 des jours de cotisation.

UKRAINE

Les pensions anticipées sont calculées de la même manière que la pension normale.

(dernière mise à jour 2019)

Prorogation

ALBANIE

- Majoration de la pension en cas de départ en retraite différé :

Les assurés qui ont droit à une pension à taux plein en vertu de l'article 92 de la Loi perçoivent une majoration de 0,5 % de la pension à taux plein par mois de report du départ en retraite. Ils restent assujettis aux cotisations pendant toute la durée du report.

Les bénéficiaires d'une pension de vieillesse qui suspendent leur pension et continuent d'occuper un emploi et de verser des cotisations percevront une majoration de la pension de 0,5% par mois de suspension. Cette majoration est calculée sur le montant de la pension en tenant compte des revalorisations intervenues pendant la suspension.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Les pensions différées sont calculées de la même manière que la pension normale, la méthode de calcul tenant compte de la durée des périodes travaillées.

AZERBAIDJAN

Néant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Néant.

GEORGIE

Pas de report possible.

MONTENEGRO

Toute année de cotisation au-delà de 40 ans est majorée de 40%.

MACEDOINE DU NORD

La durée supplémentaire travaillée est prise en compte dans la formule de calcul de la pension, qui se base sur la totalité de la durée de cotisation au régime de pension et des revenus de référence.

Voir « Méthode ou base de calcul ».

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de prorogation.

FEDERATION DE RUSSIE

La valeur du point de pension individuel utilisé pour calculer la pension de l'assurance vieillesse est majorée, de même que le montant de la rente fixe lorsque la pension de l'assurance vieillesse est accordée pour la première fois (y compris pour la pension anticipée) après la création du droit à cette pension ou lorsqu'elle est à nouveau accordée ou que le versement reprend après un refus. Les taux de majoration pour la pension de vieillesse et la rente fixe sont différents.

SERBIE

Les années au-delà de 45 années ne sont pas prises en compte (le maximum pris en compte pour le calcul est de 45 années).

TURQUIE

La méthode de calcul reste inchangée même si la liquidation des droits est demandée après l'âge légal de la retraite. Le taux d'accumulation est plafonné à 90 %.

UKRAINE

Possibilité de prorogation de 1 à 10 ans.
Augmentation du taux de la pension de 3% à 85,32%.

(dernière mise à jour 2019)

Revalorisation

ALBANIE

La pension sociale ainsi que les pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivant et les indemnités d'accident du travail ou de maladie professionnelle sont revalorisées annuellement en fonction de l'évolution des prix des biens et services considérés comme un minimum vital pour les pensionnés. La liste des biens retenus, la méthode de calcul et la date d'indexation sont arrêtées sur décision du Conseil des ministres.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Décision unilatérale prise par le gouvernement à périodicité irrégulière, en fonction des ressources.

AZERBAIDJAN

Le montant des pensions est revalorisé annuellement en fonction de l'augmentation du salaire mensuel moyen relevé au niveau national.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Les pensions sont revalorisées au 15 avril de chaque année d'un montant égal à la somme de la moitié du taux d'augmentation des prix à la consommation et de la moitié du taux de croissance du PIB.

Republika Srpska :

- Revalorisation mensuelle sur la base de l'évolution moyenne des salaires en RS au cours du mois précédent.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

La pension est revalorisée au 1er janvier de l'année en cours au moyen de l'indexation de la valeur du point sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation et du salaire moyen au Monténégro au cours de l'année précédente, telle qu'elle ressort des statistiques, la revalorisation appliquée étant égale :

- à la somme de 75 % de l'indice des prix à la consommation et de 25 % de l'augmentation du salaire moyen lorsque l'évolution de l'IPC est supérieure à celle du salaire moyen ;
- à la somme de 25 % de l'indice des prix à la consommation et de 75 % de l'augmentation du salaire moyen lorsque l'évolution de l'IPC est inférieure à celle du salaire moyen.

À titre exceptionnel, si l'application des formules ci-dessus aboutit à une revalorisation négative du point personnel de pension et du montant des pensions, elle n'est pas appliquée.

Une indexation supplémentaire de la pension minimum de 13,16 % est intervenue en août 2020, avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.

L'indexation de la valeur des points personnels a été de 0,90 % en janvier 2021.

MACEDOINE DU NORD

1er pilier :

Revalorisation semestrielle en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la vie au cours du semestre précédent.

Si le PIB a augmenté de plus de 4 % au cours de l'année précédente, la revalorisation de la pension au 1er avril de l'année en cours est égale à la différence entre le taux de croissance réelle du PIB l'année précédente et le taux de 4 %.

En cas d'augmentation du salaire minimum de plus de 15 % pendant l'année en cours et d'augmentation du salaire moyen de plus de 5 % l'année précédente, les pensions peuvent faire l'objet d'une revalorisation supplémentaire, dont le taux ne peut être supérieur au taux d'augmentation du salaire moyen de l'année en cours.

2e pilier :

Indexation périodique sur le coût de la vie si la pension est versée sous forme de rente annuelle fixe.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Les pensions sont indexées tous les ans au 1er avril et au 1er octobre. Au 1er avril, le coefficient d'indexation est égal au taux d'inflation enregistré au second semestre de l'année précédente. Au 1er octobre, il correspond au taux d'inflation du premier semestre de l'année en cours. Le coefficient d'indexation est fixé par le gouvernement.

Le coefficient d'indexation au 1er avril 2020 était de 4,83 %.

Le coefficient d'indexation au 1er octobre 2020 était de 1,07 %.

Le coefficient d'indexation au 1er avril 2021 était de 3,89 %.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Revalorisation annuelle (en janvier) de la moitié de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et de la moitié de la croissance du salaire net moyen (hors taxes et cotisations).

Sur la base de cette formule, les pensions ont été revalorisées de 5,9 % en janvier 2021.

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

Les prestations sont revalorisées tous les six mois en fonction du coefficient salarial de la fonction publique (fixé par le Conseil des ministres).

Pour les fonctionnaires affiliés après le 1er octobre 2008 :

Assurés après le 1er octobre 2008 : même régime que les salariés.

Salariés :

Pensions revalorisées tous les six mois en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

UKRAINE

Revalorisation : tous les deux ans, sur déclaration individuelle du pensionné (prestation recalculée sur la base des salaires en vigueur).

(dernière mise à jour 2019)

Pension partielle

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Pas de dispositions particulières.

AZERBAIDJAN

Les retraités (et invalides) qui travaillent perçoivent le montant de base et la part assurantielle de leur pension.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :
Pas de dispositions particulières.

GEORGIE

Pas de pension à taux partiel.

MONTENEGRO

Néant.

MACEDOINE DU NORD

Non applicable.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Pas de retraite partielle.

FEDERATION DE RUSSIE

Le personnel militaire (à l'exception des conscrits qui ont effectué leur service militaire en tant que soldats, marins, sergents et sergents-chefs), s'il réunit les conditions d'obtention de la pension de retraite du travail, peut recevoir simultanément une pension pour service de longue durée ou une pension de retraite pour invalidité conformément à la Loi fédérale n° 4468-1 du 12 février 1993 relative à la pension accordée aux personnes qui ont effectué un service militaire dans les organes du ministère de l'Intérieur, les services d'Etat de lutte contre l'incendie, les organes de contrôle du trafic de narcotics et de substances psychotropes et les institutions et organes du système pénal ainsi qu'aux familles de ces personnes, ainsi que la composante assurantielle de la pension de retraite du travail, à l'exception du montant forfaitaire de base de cette pension.

SERBIE

Pas de dispositions particulières.

TURQUIE

Fonctionnaires :
Pas de régime particulier.

Salariés :
Pas de régime particulier.

UKRAINE

Pas de dispositions particulières.

(dernière mise à jour 2019)

Cumul avec un revenu professionnel

ALBANIE

La pension de vieillesse peut être suspendue durant les périodes d'activité salariée ou d'activité économique autre. Toutefois, pendant une période transitoire (dont la limite n'a pas été fixée à ce jour), le Conseil des ministres peut autoriser les personnes actives du secteur privé à percevoir leur pension mensuelle tout en continuant à payer des cotisations pour les périodes durant lesquelles elles exercent une activité professionnelle.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Cumul avec :
- les revenus du travail:
illimité.

- avec d'autres prestations de la sécurité sociale :
possibilité de cumuler une pension avec d'autres prestations sociales (prestations familiales, indemnités d'accident du travail, etc.).

AZERBAIDJAN

Les revenus n'ont pas d'incidence sur le montant de la pension.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :
Pas de dispositions particulières.

Republika Srpska :
Pas de dispositions particulières.

GEORGIE

Les revenus n'ont pas d'incidence sur le montant de la pension.

MONTENEGRO

.Le bénéficiaire d'une pension de vieillesse ou d'une pension anticipée de vieillesse continue de percevoir sa pension même s'il reprend un emploi ou travaille à son compte.

Lorsqu'il cesse cette nouvelle activité, ses droits à pension peuvent être recalculés s'il a été assuré conformément à la Loi sur l'assurance pension et invalidité pendant au moins un an au titre de cette activité. Le nouveau calcul de la pension est effectué application des dispositions de la Loi sur l'assurance pension et invalidité comme si l'assuré prenait sa retraite pour la première fois. L'assuré peut choisir la pension la plus favorable entre celle calculée initialement et celle qui a été recalculée.

MACEDOINE DU NORD

La pension de vieillesse est suspendue lorsque le bénéficiaire perçoit des revenus d'un emploi salarié ou d'une activité indépendante.

L'assuré (y compris les travailleurs indépendants) peut continuer de travailler au-delà de la date à laquelle il réunit les conditions d'obtention d'une pension de vieillesse, mais il ne peut percevoir de pension pendant cette période. La durée supplémentaire travaillée peut entraîner une augmentation du montant de la pension, qui se base sur la durée de cotisation postérieure à l'âge de la retraite et les revenus de référence.

Possibilité de cumul avec l'indemnité d'assistance et de soins par un tiers, l'allocation d'invalidité, l'allocation familiale et l'allocation spéciale pour enfants handicapés.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

La loi autorise le cumul d'une pension de vieillesse et d'un salaire sans réduction de la pension.

FEDERATION DE RUSSIE

Veillez consulter les données 2021 en anglais pour cette catégorie.

SERBIE

Le cumul de la pension (y compris en cas de retraite anticipée) avec les revenus du travail et/ou d'autres prestations sociales est autorisé sans limite..

TURQUIE

Pour les fonctionnaires affiliés avant le 1er octobre 2008 :

Si le bénéficiaire d'une pension reprend une activité professionnelle dans une organisation publique, la pension cesse de lui être servie jusqu'à son départ en retraite. Dans les autres cas, le paiement de la pension ne sera pas suspendu. Cependant, une cotisation spéciale de 30% appelée « Cotisation de soutien à la sécurité sociale » sera déduite de son salaire tant qu'il exercera une activité salariée.

Pour les fonctionnaires affiliés après le 1er octobre 2008 :

Si le bénéficiaire d'une pension reprend une activité professionnelle autre qu'indépendante, la pension cesse de lui être servie.

Salariés assurés avant le 1er octobre 2008 :

Si un assuré reprend une activité rémunérée après en avoir fait la demande écrite, le paiement de la pension ne sera pas suspendu. Cependant, une cotisation spéciale de 30% appelée « Cotisation de soutien à la sécurité sociale » sera déduite de son salaire.

En cas d'embauche d'une personne retraitée qui perçoit une pension de retraite, une cotisation de soutien à la sécurité sociale, dont le taux est de 30%, doit être payée à la l'Institution de sécurité sociale.

Pour les salariés assurés pour la première fois après le 1er octobre 2008 :

Si l'assuré reprend un emploi, la pension est suspendue.

UKRAINE

Cumul intégral possible (les revenus et les prestations sociales n'affectent pas le montant de la pension).

(dernière mise à jour 2019)

Imposition et cotisations sociales

Imposition des pensions

ALBANIE

Non imposable.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Non imposable.

AZERBAIDJAN

Non imposables.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH et Republika Srpska :

- Non imposables.

District de Brčko :

- Imposables.

GEORGIE

Non imposables.

MONTENEGRO

Non imposables.

MACEDOINE DU NORD

Les pensions sont imposables.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Non imposables.

FEDERATION DE RUSSIE

Non imposables.

SERBIE

Non imposables.

TURQUIE

Fonctionnaires :

Non imposable.

Salariés :

Non imposable.

UKRAINE

Non imposables.

(dernière mise à jour 2019)

Plafond des revenus pour l'imposition ou réduction des impôts

ALBANIE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Sans objet.

AZERBAIDJAN

Sans objet.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

Republika Srpska :

Abattement fiscal annuel de 900 BAM par membre de la famille à charge.

Abattement en cas d'assurance pension volontaire.

Intérêts d'emprunt pour l'acquisition d'un logement.

District de Brčko :

Abattement fiscal de 240,00 BAM + 50,00 BAM (dépenses de subsistance), auquel s'ajoute un abattement supplémentaire de 120,00 BAM pour chaque membre de la famille à charge. Après déduction de ces abattements, le revenu individuel est imposé à hauteur de 10%.

GEORGIE

Sans objet.

MONTENEGRO

Sans objet.

MACEDOINE DU NORD

Règles générales d'imposition : le seuil d'exonération pour les pensionnés est de 8.438 MKD par mois.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Sans objet.

FEDERATION DE RUSSIE

Sans objet.

SERBIE

Sans objet.

TURQUIE

Fonctionnaires : non applicable.

Salariés : non applicable.

UKRAINE

Sans objet.

(dernière mise à jour 2019)

ALBANIE

Néant.

(dernière mise à jour 2019)

ARMENIE

Néant.

AZERBAIDJAN

Néant.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Fédération de BH :

- Cotisation de 1,2% du montant de la pension pour les soins de santé.

Republika Srpska :

- Néant.

District de Brčko :

- Cotisations sur les prestations identiques à celles prélevées sur les salaires.

GEORGIE

Néant.

MONTENEGRO

Cotisation à l'assurance maladie égale à 1% de l'assiette de pension.

MACEDOINE DU NORD

Cotisation de 13% à l'assurance maladie. Cette cotisation n'est pas déduite du montant de la pension. Le montant est calculé par la Caisse d'assurance pension et invalidité comme s'il était payé à partir de la pension servie et est transféré à la Caisse nationale d'assurance maladie.

REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Néant.

FEDERATION DE RUSSIE

Néant.

SERBIE

La caisse de pension verse une cotisation égale à 10,3% du montant de la pension pour l'assurance maladie des retraités

TURQUIE

Fonctionnaires : néant.

Salariés : néant.

UKRAINE

Néant.

(dernière mise à jour de l'Ukraine 2019)